Listen to this article

Ce que veut dire L'ordination — Seulement douze ministres plénipotentiaires — " Clercs" et "Laïques" Le choix des Anciens et des Diacres – Etablir des Anciens dans chaque Ecclésia – Qui peut élire les Anciens et comment – La majorité ne suffit pas — Différents ministères — Un ministère doit-il étire payé? —Discipline dans l'Ecclésia Où l'on se croit à tort appelé à prêcher — "Avertissez ceux qui vivent dans le désordre" **—** *L'avertissement ne doit pas être l'affaire de tous — Les reproches publics doivent être rares "Que personne ne rende à autrui le mal pour le mal* **"** *— Exciter d la charité —* **"** *Nos assemblées " "Variété et caractère de nos réunions – La doctrine, encore nécessaire —Occasions de poser des questions — Exemple de réunions utiles "Que chacun soit persuadé en son propre esprit* **"** *Services funèbres — Dîmes, collectes, aumônes.*

Pour examiner ce sujet il est bon d'avoir l'unité de 'Eglise présente à l'esprit. Si, dans son ensemble et de par le monde, l'Eglise est une, chaque groupement de croyants représente le tout. Chaque **Ecclésia** doit donc considérer le Seigneur comme **son** chef et reconnaître les douze apôtres comme étant les douze étoiles, les lumières, les enseignants, que le Seigneur a spécialement tenus par la main et dirigés, se servant d'eux pour instruire l'Eglise en tous lieux, dans chaque assemblée et pendant toute la durée de l'âge de l'Evangile.

Chaque assemblée ou **Ecclésia** même composée de deux ou trois personnes — doit se faire un devoir de reconnaître quelle est la volonté du Maître en toutes choses. Elle doit se sentir à l'unisson avec toutes les chères **Ecclésias** d'une " même foi "dans le sacrifice du Rédempteur et dans les promesses de Dieu, se réjouir de ce qui leur arrive de bien et admettre que le Seigneur, surveillant général de son œuvre, peut, aujourd'hui comme à toutes les époques, utiliser des moyens particuliers pour le service de **l'Eglise tout entière** en même temps qu'il emploiera certains membres dans les petites assemblées locales. S'attendant à l'Eternel et discernant le caractère de ses serviteurs —- humbles, zélés, de bonne réputation ayant

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

des idées claires sur la Vérité, marquant à l'évidence qu'ils ont reçu l'esprit et se trouvent sous son onction — elles seront prêtes à COMPTER SUR les dispositions générales nécessaires aux besoins de l'Eglise et à **chercher** à prendre part à la bénédiction collective, à la dispensation de la " nourriture au temps convenable" promise par le Maître. Elles se rappelleront également qu'Il a promis une bénédiction particulière à la fin de cet âge, qu'il attribuerait des choses nouvelles et des choses anciennes à la maison de la foi, par les moyens appropriés dont il ferait choix. Matthieu 24:45 à 47.

Les moyens, les méthodes qu'il utilisera pour envoyer ces bienfaits, il les surveillera et les dirigera lui-même.

307 ORDRE ET DISCIPLINE

Tous les membres du Corps, d'accord avec la Tête doivent avoir confiance et attendre l'accomplissement de ses promesses tout en " *éprouvant les esprits* " — éprouvant les doctrines d'où qu'elles viennent. Cette épreuve ou examen n'implique pas une méfiance à l'égard de ceux en qui l'on reconnaît des éléments conduits par le Seigneur pour répandre la Vérité. Elle témoigne plutôt en faveur d'une fidélité au Seigneur et à la Vérité, au-dessus de tout ce que les hommes peuvent dire. Elle montre aussi que les membres n'écoutent pas la voix de l'homme mais celle du Grand Berger, qu'ils se régalent de ses paroles et les aiment — aiment à se les redire et à (se) les assimiler. Ces membres là se fortifient plus rapidement dans le Seigneur et dans la puissance de sa force que d'autres, étant plus attentifs à la direction et à l'instruction de Dieu.

Cette unité générale du corps, cette sympathie universelle, cet enseignement uniforme répandu par un même canal auquel le Seigneur a pourvu en vue du rassemblement de ses joyaux à sa seconde présence (Malachie 3:17; Matthieu 24:31) ne contrarie pas la reconnaissance d'un certain ordre qui doit exister dans chaque groupe ou **Ecclésia**. Si petit que soit de groupe, l'ordre y est nécessaire. Par ce mot "ordre " nous n'entendons nullement cependant évoquer une rigidité ou un formalisme. L'ordre qui opère le mieux et à la satisfaction de tous est celui que ne fait pas de bruit parce qu'on n'en soupçonne pas le mécanisme. Même si la réunion ne rassemble que trois, ou cinq ou dix personnes, il faudrait néanmoins demander

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

au Seigneur la direction nécessaire pour trouver parmi elles ceux qui seraient susceptibles d'être reconnus comme anciens parce que plus avancés dans la Vérité et possédant les qualifications d'un Ancien comme nous les avons déjà exposées d'après la Parole inspirée: clarté dans la conception de la Vérité, aptitude à l'enseigner, vie sains reproche du côté moral, disposition à maintenir l'ordre sans friction inutile comme dans sa propre famille par exemple, etc…

Si le petit groupe se laisse ainsi conduire par la Parole de l'Esprit de Dieu, ce qui résulte de l'élection des serviteurs, après y avoir mûrement réfléchi, devrait être admis comme représentant la pensée du Seigneur, les personnes choisies au titre d'anciens étant, selon toute probabilité, les meilleurs éléments de l'assemblée. Cependant, il convient d'y apporter du soin en sorte que de tels choix ne se fassent pas sans mûre considération et sans prière. C'est pourquoi, on ne peut que recommander d'annoncer la chose suffisamment d'avance, et de faire en sorte que seuls ceux qui prétendent être, de nouvelles créatures (hommes et femmes) soient appelés à exprimer la pensée du Seigneur — par le vote. Il faut avoir dépassé le stade de la **repentance**, de la **restitution** au prochain dans la limite du possible, de **l'acceptation** du sacrifice de Christ comme condition essentielle à un retour à l'harmonie avec Dieu, et avoir franchi le pas de la **consécration** pleine et entière au Seigneur, pour avoir part à l'onction et aux privilèges accordés à la " maison des fils ". Eux seuls sont compétents pour apprécier et exprimer la pensée, la volonté du Chef du Corps de l'Eglise. Eux seuls forment l'Eglise, le Corps de Christ, tandis que les autres, qui n'ont pas encore doublé le cap de la consécration mais se confient néanmoins dans le sang précieux, doivent être considérés comme appartenant à la " maison de la foi " dont on espère le progrès et au bien de laquelle on s'emploie.

ORDONNER DES ANCIENS DANS CHAQUE ECCLESIA

" Ils firent nommer des anciens dans chaque Eglise, et, après avoir prié et jeûné, ils les 'recommandèrent au Seigneur ". Actes 14:23.

Cette manière d'expression et autres références aux anciens dans toutes les églises, établit que telle était la coutume **invariable** dans l'Eglise primitive.

309 ORDRE ET DISCIPLINE

Le mot " anciens **"** comprend les évangélistes, les pasteurs, les docteurs et les prophètes (ceux qui parlent en public). Il importe donc que nous sachions ce que signifie ce mot **nommer** " ou " **ordonner** ". Habituellement il éveille l'idée d'une cérémonie d'installation. Mais tel n'est pas le sens du terme grec KIROTONKO qu'on trouve ici. Il veut **dire "élire, designer par mains levées ",** manière de voter d'ailleurs encore en usage. Cette définition est donnée dans la concordance analytique de la Bible du Professeur Young. Comme on pourrait suspecter la tendance presbytérienne de cet ouvrage, mous citerons encore la définition de la **"** Concordance Exhaustive de Strong " qui était méthodiste et qui spécifie le sens de la racine de ce mot : " Celui qui lève la main, qui vote (en levant la main) ".

Notre Seigneur se sert d'un mot grec tout différent lorsqu'il dit à ses apôtres *" Moi je vous ai choisi et je vous ai établis ordonnés* (Jean 15:16). C'est de ce même mot, TITHEMI, que se sert l'apôtre lorsque parlant de sa propre ordination il dit : *"J'ai été* ***établi*** **(ordonné**, dans la version anglaise seulement) *comme prédicateur et apôtre* " (1 Timothée 2:7). Or, cette ordination, l'apôtre déclare qu'elle ne provient *" ni de la part des hommes, ni par un homme, mais par Jésus-Christ et Dieu le Père "* (Galates 1:1). Tous les membres du Corps Oint, unis à la Tête et animés de son Esprit, sont par la même semblablement ordonnés (établis) non pas dans la fonction d'apôtre comme le fut Paul, mais comme ministres ou serviteurs de la Vérité chacun selon ses talents et les occasions dont il dispose (Esaïe 61 :1) — les douze seulement ayant été établis (ordonnés) au titre d'apôtre, de représentants spéciaux de ministres plénipotentiaires.

Pour en revenir à l'ordination ou nomination des anciens par le vote de l'assemblée (Ecclésia) de la Nouvelle Création, à " main levée **",** ainsi que nous l'avons déjà exposé, on remarquera que telle était l'habituelle manière de faire. L'apôtre se sert du même mot grec lors qu'il raconte comment Tite est devenu son assistant. Il dit: *"****qui a aussi été choisi*** *par les églises pour être notre compagnon de voyage ".*

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

310 ORDRE ET DISCIPLINE

Cet “ *a été choisi* ”traduit le grec KIROTONFO qui veut dire **“** élire à main levée ”. De plus, le “aussi ” semblerait indiquer que l’apôtre lui-même a été choisi par un vote similaire, non pas choisi comme apôtre, mais comme missionnaire —représentant des églises en cette occasion et peut-être même à leur frais.

Il est évident que les tournées de l’apôtre n’ont pas été toutes patronnées par l’église d’Antioche (2 Timothée 1 : 15). L’Eglise primitive laissait tout le monde libre d’exercer ses dons et de s’organiser conformément à sa conscience. Les Ecclésias (assemblées) pouvaient accepter ou refuser les services des apôtres, même comme représentants. De leur côté les apôtres pouvaient également vouloir ou ne pas vouloir s’engager, chacun exerçant son propre jugement on toute liberté.

N’existe-t-il pas pourtant d’ordination d’anciens, dans le Nouveau Testament, qui soit autre chose qu’une élection? N’y a-t-il rien qui paraîtrait **conférer une autorité**, une autorisation de prêcher, dans le sens que le mot **ordonner** revêt actuellement dans le langage ecclésiastique de toutes les dénominations lorsqu’il s’agit de l’installation officielle, de l’ordination d’évêques, de prédicateurs, etc… C’est ce que nous allons examiner.

Le mot **ordonner**, au regard des Anciens, ne se retrouve dans la version anglaise qu’en un autre endroit seulement et traduit un autre mot grec différent, KA-THESTEMI qui veut dire : **“** placer, établir ”. Ce mot se trouve dans Tite 1 :6 : **“** afin que tu mettes on ordre ce qui reste à régler et que, selon mes instructions, tu établisses (tu ordonnes — vers. ang.) *des anciens dans chaque ville ”.* D’après ce texte il semblerait que Tite avait autorité pour établir ces anciens sans tenir compte des desiderata des assemblées (églises, Ecclésias). C’est sur cette conception que repose toute la théorie épiscopalienne de l’ordre ecclésiastique. Les Catholiques, lesEpiscopaliens, les Méthodistes, prétendent tous que leurs évêques disposent de l’autorité apostolique d’établir, de nommer des anciens dans les églises, sans manifestation par un vote à mains levées de la part de l’assemblée.

311 ORDRE ET DISCIPLINE

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

C’est ce texte qui constitue le bastion défenseur de cette idée. Or, il se révèle bien faible quand on prend en considération le *“ selon mes instructions ”* qui marque que l’apôtre n’aurait assurément pas donné à Tite l’autorisation, “ l’instruction ” d’opérer autrement que ce que lui (l’apôtre) avait l’habitude de faire. Or, la procédure de l’apôtre, traduite exactement, est très explicite: **“** Ils firent nommer, par vote à main levée, des Anciens dans chaque église et, après avoir prié et jeûné, ils les recommandèrent au Seigneur ”. Actes 14:23.

Sans doute, les avis de l’apôtre, les avis de Tite qui avait été spécialement recommandé en tant que ministre fidèle de la Vérité, devaient être non seulement souhaités mais encore recherchés par les frères et très généralement suivis. Malgré cela, l’apôtre et ceux qui suivirent son exemple ne visèrent à rien d’autre qu’à laisser, la responsabilité où Dieu l’avait placée c’est-à-dire sur l’Ecclésia dont le devoir consiste à *“ éprouver les esprits* (enseignements et enseignants) *pour savoir s’ils sont de Dieu ”* (1 Jean 4:1). *“ Si quelqu’un ne parle pas selon cette Parole, c’est parce qu’il n’y a pas de lumière en lui”. “Détournez-vous d’eux* **”** conseille l’apôtre. Il ne faut pas voter pour eux ni les accepter comme anciens, docteurs, etc…

De toute façon la position de l’Ecclésia devait nécessairement être prise en considération, qu’elle l’exprime par un vote ou non. A supposer que Tite ait installé des anciens sans tenir compte de la pensée des frères, combien de temps aurait duré la paix dans l’assemblée? Quel service pastoral ou autre, un Ancien, imposé à l’encontre des sentiments de l’église, pourrait-il rendre? — Pratiquement aucun.

312 ORDRE ET DISCIPLINE

C’est aux intrigues des ecclésiastiques et non aux enseignements de notre Seigneur et de ses douze apôtres qu’il faut imputer la division des saints en deux catégories le **“** clergé” et “ les laïques ”. C’est l’esprit clérical et l’esprit de l’antichrist qui cherchent encore à dominer sur l’héritage de Dieu de toutes façons possibles selon le degré d’ignorance prévalant dans les églises. Le Seigneur et les apôtres ne reconnaissent pas les Anciens mais l’Eglise (l’Ecclésia) comme étant le Corps de Christ. L’honneur ou dignité qui rejaillit sur les Anciens fidèles comme serviteurs du Seigneur et de l’Eglise, n’a rien à voir avec le fait qu’ils se considèrent comme Anciens ou le soient par d’autres Anciens. Ils doivent être connus de l’assemblée qui

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

les choisit. Les membres de l'assemblée doivent, à la lumière de la Parole divine, reconnaître leurs grâces chrétiennes, leurs aptitudes, là où elles font défaut cette position ou cet honneur ne pourrait leur être octroyé. Ainsi donc, aucun Ancien n'exerce aucune autorité par lui-même. En fait, la tendance à ignorer l'Eglise, le Corps de Christ, et à estimer son jugement personnel comme supérieur à celui de l'ensemble, constitue la preuve par excellence qu'un tel frère ne se trouve pas dans les dispositions convenables, pour devenir Ancien. Etre humble, admettre l'unité de l'Ecclésia comme Corps de Christ demeurent les principes essentiels pour assurer ce service**.**

Et aucun frère ne peut assumer d'obligation publique dans l'Eglise au titre de conducteur ou de représentant, etc… sans avoir été l'objet d'une élection, même si le résultat de cette dernière ne faisait aucun doute. La méthode scripturale de nommer des anciens dans toutes les églises consiste en un vote à main levée par l'assemblée. Vouloir une élection de ce genre avant de servir, c'est aller dans le sens de l'ordre recommandé par les Ecritures. Elle fortifie l'Ancien en même temps qu'elle rappelle à l'Ecclésia quels sont ses devoirs et ses responsabilités lorsqu'elle choisit ses anciens au nom et dans l'esprit du Seigneur, exprimant le choix de Dieu, la volonté de Dieu.

313 ORDRE ET DISCIPLINE

En plus de cela, cette manière d'opérer, selon l'Ecriture, intéresse les membres de l'Ecclésia à ce que disent et font les Anciens qui les servent et les représentent. Elle constitue un barrage à l'opinion trop courante que les anciens sont les chefs et doivent gouverner les églises, en même temps qu'elle met un point final aux conceptions qui consistent à parler du troupeau comme " mon troupeau" plutôt que comme *" le troupeau du Seigneur que je sers ".*

Pourquoi donc ces questions pourtant si simplement scripturales, ne sont-elles pas plus généralement comprises et exposées ? Parce qu'il plaît à l'humaine nature d'être honorée et préférée et qu'elle accepte rapidement les conditions d'erreur qui favorisent ces sentiments. Parce que les gens y ont été habitués depuis dix-sept siècles et qu'en fait ils les préfèrent à la liberté à laquelle Christ les a appelés. Et puis, bon nombre ont éprouvé une telle confiance dans les coutumes de Babylone

qui devaient être bonnes, qu'ils n'ont jamais étudié la parole de Dieu à ce propos.

DUREE DE L'ANCIENNAT

Rien n'étant dit, par inspiration au sujet de la durée du mandat d'un Ancien, nous sommes donc libres d'exercer notre raison et notre jugement à cet égard. Bien des personnes pourraient être anciens, des frères avancés dans l'Eglise, être utiles et hautement appréciés, et pourtant ne pas se trouver au nombre des anciens acceptés par l'Ecclésia pour la représenter comme évangélistes, docteurs, pasteurs. Les "femmes âgées" 1) dont les apôtres parlent favorablement en maintes circonstances, sont mentionnées sans la moindre suggestion qu'aucune d'entre elles ait jamais été choisie comme " anciennes" ou docteurs pour enseigner dans l'assemblée (Ecclésia).

1) La place de la femme dans l'Eglise est envisagée dans l'étude V

Parmi ceux qui ont été choisis pour le service de l'Ecclésia, il peut s'en trouver qui cessent d'offrir les qualifications requises tandis que d'autres, sous l'impulsion divine, peuvent accéder à plus d'activité dans le service de l'Eglise. Une année, une fraction d'année — soit un semestre ou un trimestre paraissent être des périodes de services appropriées la plus courte si la personne est moins expérimentée, la plus longue si, au contraire, elle est suffisamment expérimentée et connue. En l'absence de règle et même d'avis ou de suggestion, il appartient à chaque assemblée de décider au mieux quelle peut être la volonté du Seigneur dans chaque cas.

DU NOMBRE DES ANCIENS

Le nombre des anciens n'est pas limité par les Ecritures. Raisonnablement cela doit dépendre de l'importance de l'Ecclésia et du nombre d'éléments capables. Il ne faut **tenir** personne pour un croyant, pour quelqu'un qui soit entièrement consacré, sans que par ses paroles et ses actes il ait donné des preuves tangibles de sa foi et de sa consécration, et cela longtemps avant de le choisir comme Ancien). Nous sommes

Copyright © Association des Etudiants de la Bible | 8

d’avis d’accepter tous ceux qui présentent toutes les qualifications désirées et de partager les différents services entre eux. Si un zèle réfléchi les anime, quelque œuvre de mission ou d’évangélisation les réclamera bientôt ainsi qu’une partie du temps de chacun. Chaque Ecclésia devrait devenir un séminaire théologique d’où partiraient des instructeurs de valeur sans cesse occupés à élargir les champs d’activité. L’Ancien qui manifesterait de la jalousie à l’égard d’autres et qui voudrait les empêcher de remplir leur ministère, ne devrait pas être estimé digne de continuer le sien, et même il ne faudrait choisir ni un incompétent ni un novice pour satisfaire sa vanité. L’Eglise, les membres du Corps de Christ doit voter comme elle croit que son Chef aimerait la voir voter.

315 ORDRE ET DISCIPLINE

Il serait peut être bon de donner un avertissement pour ce qui est d’élire un Ancien quand personne ne présente les qualités nécessaires telles qu’elles sont définies pair l’apôtre: Mieux vaut ne pas avoir d’Anciens que d’en avoir qui ne soient pas à la hauteur de leur tâche. En attendant qu’un frère se désigne à l’attention des autres membres, les réunions peuvent revêtir un caractère d’études avec la Bible et avec Frère Russell présent par les Etudes des Ecritures — votre Ancien élu, si vous le préférez ainsi.

QUI PEUT ELIRE LES ANCIENS ET COMMENT?

Seule l’Ecclésia (le corps — hommes et femmes), les Nouvelles Créatures, peuvent voter. La **“** maison de la foi ” en général, **les croyants qui ne sont pas aller jusqu’à la consécration,** n’ont rien à voir dans une élection de ce genre parce que, ce que l’on recherche, c’est le choix du Seigneur, par son “corps **”,** animé de son Esprit. Tous les membres du Corps consacré doivent voter. Chacun d’eux a le droit de proposer des noms lors d’une réunion spéciale convoquée à cet effet, de préférence une semaine avant le vote de manière à laisser le temps de la réflexion.

Quelques-uns ont insisté dans le sens qu’il était préférable que le vote se fasse au bulletin secret de manière que chacun soit plus libre d’exprimer un choix réel A cela nous répondons que quel que soit l’avantage d’un tel procédé, il se trouve

compensé par un sérieux inconvénient puisqu'il aboutit en fait à perdre le bénéfice de la discipline et de la formation du caractère que contribue à développer la méthode apostolique du vote "à main levée " Que chacun apprenne à être direct et sans détour tout on demeurant aimable et patient. Le vote — on s'en souvient — est le choix du Seigneur exprimé par les membres de son corps dans la mesure où ils le discernent. Personne n'a le droit de se dérober à ce devoir ni de favoriser tel ou tel de préférence à tel autre, à moins de croire avoir à le faire et d'exprimer ainsi la pensée du Seigneur.

316 ORDRE ET DISCIPLINE

LA MAJORITE NE SUFFIT PAS

Dans les décisions des assemblées humaines la voix de la majorité fait loi. D'évidence, il ne devrait pas en être ainsi dans l'Ecclésia ou Corps du Seigneur et il serait à souhaiter, autant que possible qu'une unanimité se dégageât. Le frère sur le nom de qui, se réalise une simple majorité peut à peine se sentir persuadé que tel est bien **"** le choix du Seigneur" pas plus d'ailleurs que l'assemblée elle-même. Il vaudrait mieux rechercher une autre candidature qui réunirait les suffrages de tous ou presque, par des votes successifs, semaine après semaine, jusqu'à ce qu'on ait trouvé, ou qu'on se soit décidé à y renoncer, ou encore que tous s'accordent pour que deux ou trois ou plus, capables de servir, le fasse à tour de rôle, de manière à rejoindre les idées de chacun. Là où un amour ardent pour le Seigneur et la Vérité domine; si l'on prie pour être guidé ; si, devant des compétences égales, on préfère voir honorer un autre que soi, on trouvera très simple de distinguer la volonté divine*. " Ne faites rien par esprit de parti ou par vaine gloire ". " Efforcez-vous de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix ".* Philippiens 2:3 ; Ephésiens 4:3.

Il conviendrait de procéder de même lorsqu'il s'agit du choix des aides, diacres et diaconnesses, dont le bon renom est indispensable. (Voir 1 Timothée 3:8 à 13). Ceux-ci peuvent en effet être appelés à rendre n'importe quel service et à cause de cela doivent posséder, autant que possible, les mêmes qualifications que les anciens, y compris l'aptitude à l'enseignement et les grâces de l'Esprit.

VARIETE DE MINISTERES

Comme nous l'avons déjà vu, les anciens peuvent être particulièrement qualifiés pour telle activité plutôt que pour telle autre.

317 ORDRE ET DISCIPLINE

Les uns excellent dans l'exhortation, d'autres dans l'enseignement, d'autres encore pour prophétiser c'est-à-dire parler en public, comme évangélistes pour intéresser les incroyants, comme pasteurs pour veiller aux différents intérêts du troupeaux sur le plan local ou sur un plan plus général. Ce que l'apôtre Paul dit aux anciens de l'Ecclésia d'Ephèse dresse un tableau général du ministère auquel chacun doit s'adapter et à l'égard duquel chacun est économe de ses propres talents. Ses paroles méritent d'être prises sérieusement en considération et dans la prière par tous ceux qui acceptent les responsabilités d'un ancien pour un travail quelconque dans l'œuvre. Il dit : *" Prenez donc garde à vous-mêmes et à tout le troupeau sur lequel le Saint Esprit vous a établis* ***surveillants***(mot qu'on traduit souvent à tort par évêques*) pour paître* (nourrir) *l'Eglise* (Ecclésia) *du Seigneur"* (Actes 20:28). C'est qu'en effet les anciens ont tout d'abord besoin de se surveiller **eux-mêmes** de peur que le petit honneur qui rejaillit sur eux en raison de leur position ne les rende orgueilleux, ne leur fasse prendre des allures de seigneurs, de peur en un mot qu'ils n'a s'attribuent à eux-mêmes l'autorité et l'honneur qui n'appartient qu'au Chef au Grand Berger. Nourrir le troupeau est l'affaire du Seigneur ainsi qu'il est écrit *: " Comme un berger, il paîtra son troupeau "* (Esaïe 40:11). Lors donc que quelqu'un est choisi pour devenir Ancien, c'est pour qu'il puisse représenter le Grand Berger des brebis et être l'instrument, l'intermédiaire par lequel le Berger fait parvenir aux siens la " nourriture au temps convenable", " des choses nouvelles et des choses anciennes ". *" Malheur aux pasteurs (*bergers*) qui détruisent et dispersent le troupeau de mon pâturage dit l'Eternel. C'est pourquoi ainsi parle l'Eternel, le Dieu d'Israël, sur les pasteurs (*bergers*) qui paissent mon peuple: Vous avez dispersé mes brebis, vous les avez chassées, vous n'en avez pas pris soin; voici, je vous châtierai à cause de la méchanceté de vos actions, dit l'Eternel... J'établirai sur elles des pasteurs qui les paîtront; elles n'auront plus de crainte, plus de terreur".* Jérémie 23:1, 2, 4.

318 ORDRE ET DISCIPLINE

IMPOSITION DES MAINS DE L'ASSEMBLEE DES ANCIENS

1) *"Ne néglige pas le don qui est ou toi et qui t'a été donné par prophétie* ***avec l'imposition des mains de l'assemblée des anciens*** *".* 1 Timothée 4:14.

2) *"Ils les (les six diacres choisis par l'Eglise) présentèrent aux apôtres qui, après avoir prié, leur* ***imposèrent les mains****".* Actes 6:6.

3) *" Dans l'Eglise d'Antioche... le Saint Esprit dit Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés. Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur* ***imposèrent les mains*** *et les laissèrent partir"*. Actes 13:1 à 3.

4) *"****n'impose les mains*** *à personne avec précipitation et ne participe pas aux péchés d'autrui ".* 1 Timothée 5:22.

5) *"Lorsque Paul leur eut* ***impose les mains****, le Saint Esprit vint sur eux et ils parlaient en langues et prophétisaient* (prêchaient) ". Actes 1-9:6.

6) *"Alors ils* (les apôtres) *leur* ***imposèrent les mains*** *et ils reçurent le Saint Esprit ".* Actes 8:17-19.

7) *" ..ranimer le don de Dieu que tu as reçu* ***par l'imposition de mes mains***". 2 Timothée 1:6.

Nous avons ici rassemblé les textes portant témoignage à l'imposition des mains dans l'Ecclésia de la Nouvelle Création. Les trois derniers (5, 6, 7) signalent l'attribution de "dons " répandus dans l'Eglise primitive. Les apôtres imposaient les mains à tous les croyants consacrés et ceux-ci recevaient un ou plusieurs dons, celui des "langues " par exemple ou d'autres. *" A chacun la manifestation de l'Esprit est donnée pour l'utilité commune "* 1). Les quatre premiers textes (1, 2:, 3, 4) revêtent un caractère d'ordre général, comme un signe d'approbation ou d'admission, mais non pas comme un signe d'agrément ou d'autorisation.

319 ORDRE ET DISCIPLINE

1) Timothée, le " fils " spirituel de Paul dans le ministère avait déjà été baptisé et avait déjà reçu la communication d'un don du Saint Esprit par les mains de l'apôtre Paul (voir 7) lorsqu'il se rendit avec lui à Jérusalem (Actes 21:15-19). Là, *" Jacques et tous les anciens***",** apôtres, anciens, reconnaissant sans aucun doute le dévouement de Timothée et sa collaboration étroite avec Paul, s'unirent dans une bénédiction commune et lui imposèrent les mains en manière d'approbation. Le récit laisse à penser que ceci ne se passa pas comme d'habitude ni que tous les compagnons de Paul furent l'objet d'une manifestation semblable, mais "par prophétie" c'est-à-dire qu'ils y furent amenés par quelque prédiction ou instruction venant du Seigneur.

2) Les diacres dont il est question n'avaient pas reçu la mission, n'avaient pas été autorisés à prêcher par imposition des mains des apôtres. Ils n'avaient pas été élus pour parler en public mais pour servir aux tables. Malgré cela, ils avaient déjà, de par leur onction du Saint Esprit, toute autorité de parler au mieux de leurs facultés et des occasions qui leur étaient offertes. D'ailleurs, sans qu'il soit question d'une autorisation quelconque ou d'une ordination par quiconque, nous trouvons Etienne, l'un de ces diacres, prêchant d'une ardeur telle qu'il fut le premier après le Maître à sceller son témoignage de son sang. L'imposition des mains n'avait donc évidemment d'autre signification que l'approbation et la bénédiction apostoliques.

3) L'imposition des mains à Paul et Barnabas ne pouvait pas être le signe extérieur d'une autorisation de prêcher puisque déjà, ils avaient été reconnus anciens et avaient enseigné dans l'Eglise d'Antioche pendant plus d'un an

1)Voir volume V, chapitre 8.

320 LA NOUVELLE CREATION

. En outre, ils avaient tous deux prêché ailleurs auparavant. (Comparer Actes 9:20-29 et 11 :26). Cette imposition des mains ne pouvait signifier **que l'endossement, le patronage de l'œuvre missionnaire** que Paul et Barnabas étaient sur le point d'entreprendre — que l'Ecclésia d'Antioche se déclarait solidaire de la

mission engagée et peut être même prenait en charge les dépenses qui en résulteraient.

4) Ici l'apôtre donne à entendre que l'imposition des mains de Timothée à un collaborateur dans l'œuvre signifie que lui, Timothée, s'en porte garant de telle manière que sil'autre échouait lamentablement, Timothée pourrait se sentir en partie responsable. Il doit donc, autant que possible, s'assurer qu'il n'use pas de son influence pour introduire un élément qui ferait tort aux brebis du Seigneur, soit sur le plan moral, soit sur le plan de lia doctrine.

Il ne peut être question de courir des risques mais bien plutôt de s'entourer de toutes garanties avant de donner une lettre de recommandation ou de souhaiter bonne chance au public. Cet avis de l'apôtre vaut encore aujourd'hui pour tout le peuple de Dieu et cela d'autant plus qu'il s'agit de quelqu'un exerçant une grande influence. Mais rien dans tout ceci n'implique qu'il fallait l'assentiment de Timothée pour avoir le droit d'annoncer l'évangile. Ce droit est accordé par le Seigneur à tous ceux qui reçoivent l'onction de l'Esprit Saint.

UN MINISTERE DOIT-IL ETRE RETRIBUE?

La coutume du ministère rétribué si généralement répandue et que bon nombre de personnes considèrent comme inévitable et indispensable, n'était pas d'usage dans la primitive Eglise. Pour autant qu'on puisse on jugez d'après les textes notre Seigneur et les douze qu'il avait choisis étaient pauvres, sauf peut-être Jacques, Jean et Matthieu qui devaient être un peu plus aisés.

321 ORDRE ET DISCIPLINE

Habitués aux offrandes volontaires pour les Lévites, les Juifs étaient naturellement portés à aider tout ce qui revêtait un caractère religieux et leur paraissait venir de Dieu. Les disciples avaient un trésorier général Judas (Jean 12:6 ; 13:29) et n'ont évidemment jamais manqué de rien bien qu'ils n'aient jamais **sollicité d'aumônes**. Absolument aucune allusion à la question matérielle n'est faite dans les comptes-rendus des actes du Maître. Il s'en rapportait à son Père et plusieurs femmes de bien pourvoyaient à leurs besoins. Voir Matthieu 27:55, 56 ; Luc 8:2 3.

Si les sermons et les paraboles de notre Seigneur avaient été farcis de demandes d'argent, ils auraient perdu leur prix et leur saveur. Rien n'en appelle comme le désintéressement tangible du Maître et de ceux qu'il s'était choisis, à l'exception de Judas dont l'avarice causa la perte (Jean 12:5, 6). L'amour de l'argent, du tape à l'œil, le système de mendicité organisée de Babylone se retournent contre son énorme influence. Mais le détachement des richesses qu'on rencontre chez les enfants de Dieu maintenant tout comme au moment de la première venue du Maître, parle mieux en leur faveur auprès de ceux qui les observent, même s'ils ne partagent pas tout à fait leurs vues. Il est très remarquable que le Seigneur ait mis en route l'œuvre de sa " moisson " sans qu'une seule demande d'argent n'ait été formulée. Et nous avons confiance qu'il n'en sera jamais autrement puisque nous croyons que telle est la pensée du Seigneur.

Que ceux qui ont soif de luxe et de richesses les recherchent dans les entreprises commerciales et les professions lucratives. Mais que personne ne devienne ministre de l'Evangile de Christ s'il est animé pair un autre mobile que celui de l'amour pour Dieu, pour Sa vérité et pour ses frères, un amour qui ira jusqu'à se réjouir de sacrifier l'aisance, la fortune et les honneurs, non pas à regret mais de bon cœur. Hélas! le christianisme de nom s'est répandu et s'est mondialisé.

322 LA NOUVELLE CREATION

Ses serviteurs ont été honorés de titres pompeux comme Révérant, Très Révérend, Excellence, Très Saint Père, Docteurs en Théologie est ces honneurs et ces titres ont été accompagnés d'émoluments calculés, non pas d'après les besoins du ministre, mais sur la base commerciale de son aptitude à attirer de vastes auditoires et de riches personnes. Ce qui devait arriver est arrivé. *"Les prêtres enseignent pour un salaire et les prophètes prédisent pour de l'argent. Et ils osent s'appuyer sur l'Eternel, ils disent: L'Eternel n'est-il pas au milieu de nous? Le malheur ne nous atteindra pas ". " Ses gardiens sont tous aveugles, sans intelligence; ils sont tous des chiens muets, incapables d'aboyer ; ils ont des rêveries, se tiennent couchés, aiment à sommeiller* (aiment leurs aises*). Ce sont des chiens voraces, insatiables; ce sont des bergers qui ne savent rien comprendre; tous suivent leur propre voie, chacun selon son intérêt, jusqu'au dernier ". " ...Mais, ayant la démangeaison d'entendre des choses agréables (flatteries et louanges) ils se donneront une foule*

de docteurs selon leurs propres désirs, détourneront l'oreille de la vérité et se tourneront vers les fables". Michée 3:11 ; Esaïe 56:10. 11 ; Philippiens 3:2; 2 Timothée 4:3, 4.

On pourrait dire qu'il faut éviter les deux extrêmes — les rémunérations trop importantes ou pas de rémunération du tout — et rappeler les paroles du Seigneur*: " Tout ouvrier est digne de son salaire* **",** ainsi que celles de l'apôtre *: " Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels ? ".* Cependant il convient de se rappeler que ces déclarations de l'Ecriture, si directes soient-elles, ne visent pas à des rétributions princières mais à de strictes et indispensables nécessités. C'est d'ailleurs ce que l'apôtre fait ressortir lorsqu'il rappelle le principe : *" Tu ne muselleras pas le bœuf quand il foule le grain ".* Le bœuf devait être libre de satisfaire à ses besoins vitaux mais pas plus. Et l'apôtre nous donne la raison expliquant la grande réussite de son ministère lorsqu'il dit : *" Je ne vous serai point à charge ; car ce ne sont pas vos biens que je cherche mais vous-mêmes.., et je me dépenserai moi-même pour vos âmes, dussé-je, en vous aimant davantage, être moins aimé de vous ".* 2 Corinthiens 12:14, 15.

323 ORDRE ET DISCIPLINE

Suivre le Maître ne nous conduira pas dans la direction des appointements, pas plus que l'imitation de Paul, son principal apôtre. Ce dernier, tout on reconnaissant que ce n'est pas faire violence à la justice que d'accepter une rémunération matérielle pour des services spirituels, expose sa propre Ligne de conduite:

"Je n'ai désiré ni l'argent, ni l'or, ni les vêtements de personne. Vous savez vous-mêmes que ces mains (celles de l'apôtre) ont pourvu à mes besoins et à ceux des personnes qui étaient avec moi. Je vous ai montré de toutes manières que c'est on travaillant ainsi qu'il faut soutenir les faibles et se rappeler les paroles du Seigneur qui a dit lui-même : Il y a plus de bonheur à donner qu'a recevoir ". Actes 20:38-35.

" Mais nous n'avons point usé de ce droit (sur vous, de recevoir des biens matériels en échange des biens spirituels) ; au contraire, nous souffrons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Evangile de Christ ". (1 Corinthiens 9:12.). *"Et lorsque j'étais*

chez vous et que je me suis trouvé dans le besoin, je n'ai été à charge à personne; car les frères venus de Macédoine ont pourvu (volontairement) *à ce qui me manquait "* 2 Corinthiens 11:9.

Nous sommes aujourd'hui tout à fait dans les mêmes conditions que les apôtres à cet égard et notre fidélité à la cause devrait nous conduire à les imiter en cela comme sur les autres questions. Le Seigneur, les apôtres et leurs compagnons qui voyagèrent et donnèrent tout leur temps au ministère de la vérité acceptèrent les participations volontaires des frères à leurs dépenses. Comme nous l'avons déjà donné à entendre, il est très probable que l'imposition des mains par l'Eglise d'Antioche sur Paul et Barnabas au moment de se mettre en route pour leur premier voyage missionnaire, ait voulu dire que l'Eglise assumerait leurs frais de route et prendrait part à leur travail dans la même proportion.

324 ORDRE ET DISCIPLINE

Rien dans ce qui est écrit ne donne à penser — soit directement ou indirectement — que les anciens servant l'Eglise sur place, recevaient un salaire, ou une indemnité compensatrice pour leurs frais. Nous croyons au contraire qu'on trouvera avantageux, dans chaque Eglise locale, d'utiliser les services volontaires des membres fréquentant l'assemblée — peu ou très nombreux, brillants ou ternes. Cette méthode scripturale est saine du point de vue spirituel. Elle tend à faire sortir tous les membres d'eux-mêmes et à les inviter à exercer leurs dons spirituels. Elle rapproche du Seigneur, le Grand Berger, plus que l'autre méthode consistant à louer les services de quelqu'un. Si le nombre des instructeurs qualifiés augmente, on peut imiter l'exemple de l'Eglise d'Antioche et en envoyer au titre de missionnaires, de colporteurs, de pèlerins, etc…

Néanmoins, si une assemblée considérait que son champ d'activité est important et qu'il serait avantageux qu'un frère donnât tout son temps à l'œuvre de mission, si cette assemblée**, de bon gré et sans contrainte**, décide de lui donner l'argent nécessaire pour couvrir ses frais, nous ne connaissons aucun texte qui s'opposât à son acceptation. Mais l'Ancien qui sert et l'Ecclésia qui se porte garant ne doivent pas aller au-delà de ce qui est **raisonnable et nécessaire comme dépenses vitales** pour le serviteur et ceux qui dépendent de lui. Ensemble ils doivent veiller

en sorte que TOUS les membres de l'Ecclésia s'exercent surtout ceux qui possèdent des qualifications à l'anciennat. S'il en était autrement l'esprit de Babylone, d'ecclésiasticisme, s'implanterait à coup sûr.

DISCIPLINE DANS L'ECCLÉSIA

Matthieu 18:15-18

325 ORDRE ET DISCIPLINE

L'application d'une règle n'est pas la fonction des seuls anciens, mais de l'Eglise tout entière. S'il apparaît que quelqu'un a commis une erreur ou une faute grave, ce qu'il a fait de mal devrait lui être signalé par celui qui a subi le dommage ou par celui qui, le premier, s'est rendu compte du méfait. Si celui qui est en tort ne rectifie pas se ligne de conduite mais **persévère** dans sa faute ou sa mauvaise action, on pourrait demander à deux ou trois frères non prévenus d'écouter l'exposé des faits et de donner leur avis aux contestants. (Ceux-ci peuvent être ou ne pas être anciens ; s'ils l'étaient cela ne conférerait aucun caractère plus sérieux sauf si leur jugement se révélait plus mûr et leur influence plus décisive dans le sens du règlement du différent) si ce comité restreint décide à l'unanimité en faveur de l'une ou l'autre des parties, la partie adverse devrait admettre ses torts et les réparer dans la mesure du possible et cela rapidement soit en restituant soit en rectifiant ses propos. Et l'on ne devrait plus parler de rien. Ce serait une affaire classée. Si, au contraire, l'un des contestants persiste dans sa mauvaise voie, celui qui, au départ, a soulevé le différend, ou l'un de ceux qui ont été appelés pour juger de la question, ou mieux encore l'ensemble de ce petit comité, **peut** alors (mais pas avant) en appeler à l'Ecclésia, au Corps, à l'Eglise. Il est donc bien évident que les Anciens ne doivent en aucun sens être les juges des membres. C'est à l'assemblée locale ou Eglise qu'il appartient d'entendre et de juger.

Les deux premières démarches dont il a été question plus haut ayant été effectuées, les faits ayant été certifiés aux anciens, il incombera à ceux-ci de provoquer une réunion générale de l'Ecclésia des consacrés qui siégera comme un **tribunal**. On y entendra le cas et on prendra une décision au nom et dans le

respect du Maître. Tout devrait être si clair et celui qui a été désavoué devrait être l'objet de tant de générosité, que la décision devrait pouvoir être unanime on presque. Ainsi seraient préservées la paix et l'unité du Corps (l'Ecclésia). Même il est toujours possible de se repentir au moment précis où la condamnation de l'Eglise est sur le point d'intervenir. Car, là est le but de toute cette procédure, provoquer le repentir et l'amendement, en un mot ramener le transgresseur.

326 ORDRE ET DISCIPLINE

Le but à atteindre n'est pas du tout son **châtiment**. Il ne nous appartient pas de punir. C'est l'affaire de Dieu. *" A moi la vengeance, à moi la rétribution, dit l'Eternel* (Romains 12:19). Si, à un moment quelconque, le coupable fait un retour sur lui--même, ce sera pour tous ceux qui sont animé par l'Esprit du Seigneur une occasion de rendre grâce et de se réjouir. Et seuls ceux-là sont membres de son Corps. Romains 8:9.

Et si le transgresseur refuse d'écouter, d'obéir à la décision de l'Eglise tout entière, on n'essaiera même pas de lui infliger quoi que ce soit. Que faire alors ? L'Eglise doit tout simplement se retirer et s'abstenir de toutes marques de fraternité à son égard. C'est ainsi que l'offenseur sera "***comme*** *un païen et un publicain"* Matthieu 18:17.

A aucun moment, les fautes commises ne doivent être rendues publiques, ce qui serait une occasion de scandale pour le coupable, pour l'Eglise et pour le Seigneur qui est son Chef. Il ne convient pas non plus d'en parler en termes malveillants même après la séparation de même que nous n'avons pas à déblatérer ni à railler les païens et les publicains, mais plutôt *" ne dire de mal de personne"* et *"faire du bien à tous les hommes* **"** (Tite 3 :2 Galates 6:10). L'amour insiste pour la plus stricte obéissance à ces deux dernières exigences en faveur de " tous les hommes ". Et à bien plus forte raison à l'égard d'un **"** frère **",** membre de la même Ecclésia. Non seulement il ne faut lui créer aucun dommage par des déclarations fausses ou inexactes mais encore cacher ses faiblesses non seulement à un monde qui n'est pas sympathique mais aussi à la **"** maison de la foi " et à l'Eglise, tant qu'il ne devient pas absolument nécessaire de le **"** dire à l'Eglise ". A tout moment l'esprit d'amour espérera que le pécheur agit sous le coup d'une compréhension fâcheuse

et priera pour que la sagesse et la grâce détournent le pécheur de sa mauvaise voie pour sauver (si possible) une âme de la mort. Jacques 5:20.

327 ORDRE ET DISCIPLINE

Ah! si le Saint Esprit, l'esprit d'amour pouvait habiter chaque membre de l'Ecclésia dans une plénitude telle qu'on ne pourrait supporter, sans en être chagriné, une conversation malveillante à propos de n'importe qui et surtout à propos d'un autre chrétien! La moitié des causes de friction — peut-être davantage — serait évitée du même coup et la manière de procéder dont il a été question précédemment et que le Seigneur lui-même a préconisée, ne conduirait pas à de **fréquentes** épreuves devant l'Eglise. Tout au contraire, écartant les raisons aux animosités, elle imposerait un certain respect pour le jugement de l'Eglise, équivalant au jugement du Seigneur, et la voix de l'Eglise n'en serait que mieux entendue et obéie. De plus, dans l'ordre et dans l'amour, on peut être certain que chacun, dans la mesure du possible, chercherait à "s'occuper de ses propres affaires", n'essaierait pas de reprendre ou de redresser son frère, ni de porter le cas devant un comité ou devant l'Eglise à moins que la chose ne revête quelque importance soit pour lui-même, pour l'Eglise ou pour la Vérité.

Il est constant que dans la plupart des cas de troubles dans l'Eglise (comme d'ailleurs dans toute société et dans les familles) il n'y a pas, à l'origine, la volonté de faire tort ni même de faire tort sans le vouloir. On s'est tout simplement mal compris ou on a mal interprété les intentions ou les mobiles d'autrui. Souvent la langue est la cause, de tout le mal. Il importe donc — c'est le bon sens — de mettre une garde à la porte de ses lèvres tout comme à son cœur d'où procèdent les mauvais sentiments que les lèvres expriment et qui mettent le feu aux passions extrêmes. La Nouvelle Création l'Eglise — a reçu des instructions précises de son Seigneur et Maître sur cette importante question. C'est son esprit d'amour qui doit animer celui qui, **seul**, en privé, va trouver celui qui lui fait mal sans en avoir parlé à personne au préalable. Il ne va pas le (ou la) voir pour lui **faire des reproches** sur sa conduite, le gronder, le châtier, mais pour obtenir que le mal cesse et peut-être quelque compensation pour le dommage éprouvé.

328 ORDRE ET DISCIPLINE

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

En parler aux autres, avant comme après, n'est pas faire preuve de gentillesse. C'est même contraire à la Parole et à l'Esprit de notre chef. Le fait même de prendre **avis** équivaut à en parler. N'avons nous pas **l'avis** du Seigneur qu'il importe de suivre? Si le cas était très particulier on pourrait prendre l'avis de l'ancien le plus éprouvé on demeurant dans le domaine des suppositions de manière à ne découvrir ni le fond du problème ni celui qui le provoque.

A moins que le trouble ne soit très sérieux, le premier appel personnel au responsable, soit qu'il écoute ou évite d'entendre, de céder, doit pouvoir mettre un terme au différend. S'il faut aller plus loin, on ne donnera aucune explication préalable à ceux qui seront appelés à conférer tant qu'ils ne seront pas en présence de l'accusateur et de l'accusé. De cette manière on évitera les paroles tendancieuses ou de médisance ; les frères appelés à trancher la question viendront avec des esprits non prévenus et seront mieux à même de conseiller sagement les deux parties, car les torts peuvent être partagés et même se retourner contre l'accusateur. De toutes façons, l'accusé ne peut qu'être favorablement impressionné par cette manière de faire et être disposé à reconnaître le bien fondé des décisions prises même si les torts lui sont effectivement imputés. Que celui à qui le petit comité n'a pas donné raison admette ses torts ou non, l'affaire demeure encore strictement privée et il ne faut en parler à personne tant qu'elle ne vient devant l'Eglise si toutefois cela en vaut la peine. Mais, pour la première fois elle sera évoquée devant les saints et seulement devant eux. Dans la mesure où ils sont **saints** ils auront à cœur de ne rien dire de plus que ce qui est nécessaire sur les faiblesses et les manquements de quiconque 1).

Pour ce qui est de l'application des conclusions du tribunal de l'Eglise, chacun doit tout garder pour lui-même et discerner le bien fondé de la décision qui sera intervenue.

1)Voir en plus l'étude IX — " Si ton frère **a** péché contre toi

329 ORDRE ET DISCIPLINE

Le retrait de l'amitié fraternelle est une mesure de correction dans la justice que le Seigneur a présenté. Elle sert de protection pour l'Eglise, pour écarter ceux qui

vivent dans le désordre et non selon l'esprit d'amour. Il ne faut pas la considérer comme une mesure définitive de séparation. Elle n'intervient que jusqu'au moment où celui qui en est l'objet aura reconnu son tort et aura fait amende honorable dans les limites de ce qu'il peut faire.

ACCUSATIONS CONTRE LES ANCIENS

" Ne reçois point d'accusation contre un ancien, si ce n'est sur la déposition de deux ou de trois témoins;". 1 Timothée 5:19.

Dans cette déclaration l'apôtre tient compte de deux principes.

1. Un Ancien est un élément qui a déjà été reconnu par l'assemblée comme ayant un bon et noble caractère, dévoué à Dieu et défenseur de la Vérité.
2. De tels éléments, en raison même de leur position dans l'Eglise, se trouvent marqués par l'Adversaire et deviennent les principaux objets de ses attaques, objets de jalousie, de malice, de haine de la part de certains. Notre Seigneur nous en a avertis : *" Ne vous étonnez pas si le monde vous hait ". " Il m'a haï avant vous ". " S'ils ont appelé le Maître Beelzébul, à bien plus forte raison appelleront-ils ainsi les gens de sa maison ! "*. (Matth Jeu 10:25 ; 1 Jean 3:13 ; Jean 15:18). Plus le frère est dévoué et capable, plus il devient à l'image de son Maître, plus son choix comme Ancien est judicieux et plus il est fidèle, plus il est certain d'avoir des ennemis non pas seulement Satan et ses messagers mais encore tous ceux qu'il pourra abuser et tromper.

Ces raisons devaient suffire à garantir un Ancien contre toute condamnation sur la base de ce que peut rapporter une seule personne, si par ailleurs sa vie apparaissait comme normale. Quant aux oui-dire ou autre rumeur il ne fallait même pas s'y arrêter.

330 ORDRE ET DISCIPLINE

Aucun frère, copartageant du même joug, au courant de la règle donnée par le Seigneur (Matthieu 18:15) ne pourrait se mettre à *faire* circuler des bruits malveillants ni avoir confiance dans la parole de ceux qui veulent ignorer les

directives du Maître. Pour être écoutés les accusateurs devaient avoir été **témoins**. Et même si deux témoins ou plus devaient accuser il n'y aurait pas d'autre procédure pour en entendre que celle qui a été exposée précédemment. Toute personne accusant un Ancien devait d'abord aller le voir seule. Si sa démarche n'aboutissait pas, elle devait la renouveler en compagnie de deux ou trois autres qui devenaient ainsi **témoins** du refus de rentrer dans l'ordre. Alors, si l'affaire n'aboutissait pas encore, elle pouvait être portée devant l'Eglise par Timothée ou par tout autre.

En fait, par cette accusation devant deux ou trois témoins qui était une règle valable pour tous les membres, l'Apôtre réclamait, pour l'Ancien, le même droit et le même privilège que celui qui était garanti à n'importe quel frère. Il se peut que certains étaient portés à croire que, puisque l'Ancien devait jouir d'une bonne réputation tant dans l'Eglise qu'au dehors, on pouvait le poursuivre pour le plus petit motif étant donnée sa position influente. L'Apôtre précise que l'Ancien doit jouir des mêmes circonstances et conjonctures que les autres.

Cette présence de **témoins** est une notion qui a besoin d'être profondément enracinée dans l'entendement des Nouvelles Créatures. Ce que l'on prétend avoir appris ou ce que l'on raconte dans une pensée de médisance ou de calomnie ne doit *même* pas être pris en considération et ne doit pas être reçu. Si deux ou trois, se conformant aux instructions du Seigneur, portent une accusation contre quelqu'un sans hargne devant l'Eglise, même à ce moment ils ne doivent pas être crus. C'est alors seulement que vient le moment où l'Eglise **l'ecoute** la chose, écoute les deux parties en présence de l'une et de l'autre. Alors elle décide et avertit de telle manière que le coupable sera aidé vers un retour à ce qui est juste et non pas poussé dans les ténèbres du dehors.

331 ORDRE ET DISCIPLINE

OU L'ON SE CROIT A TORT APPELE A PRECHER

Bien des personnes déclarent avoir été APPELEES par le Seigneur à prêcher l'Evangile. Peut être même que l'instant d'après, elles ajouteront qu'elles n'ont

jamais su pourquoi, qu'elles n'ignorent pas qu'elles n'ont aucune aptitude spéciale pour ce genre d'occupation ou que les circonstances ont paru toujours empêcher qu'elles s'y engagent. Si on les questionne sur la nature de cet appel on s'aperçoit souvent que c'était une idée comme cela, une imagination pure. A un certain moment (peut être même avant de devenir chrétien) on a ressenti l'**impression** qu'il fallait se mettre au service de Dieu et que le plus haut idéal du service divin c'était d'être connu le prédicateur dont on écoutait les sermons quand on allait en famille aux offices d'une église de confession quelconque. Chez d'autres, c'est le désir d'approbation qui entre on ligne de compte. On s'est dit : Comme j'aimerai porter la robe et être à même de recevoir l'hommage, les titres, les émoluments d'un prédicateur fut-il de seconde ou de troisième zone ! Et même si l'on possède une assez bonne dose d'amour de soi, on peut aller jusqu'à s'imaginer que puisque les apôtres choisis étaient " des hommes sans instruction **",** qui sait si Dieu n'a pas des intentions particulières en raison même d'un manque de capacité et d'éducation. Dieu a certainement favorisé de telles personnes, en même temps que sa cause, en ne permettant pas la réussite d'ambitions personnelles qu'elles considéraient comme un appel du Seigneur à la prédication.

Comme nous l'avons déjà montré, tous les membres de la Nouvelle Création sont **appelés à prêcher**, non pour satisfaire leurs visées ou donner libre cours à leur imagination, mais pour mettre en avant la Parole qui appelle tous ceux qui ne reçoivent pas la grâce de Dieu en vain *à **" annoncer les vertus** de Celui qui nous a appelés des ténèbres àson admirable lumière".*

(1 Pierre 2:9). Cet appel concerne donc tous ceux qui sont engendrés de l'esprit de Vérité homme ou femme, esclave ou libre, riche ou pauvre, instruit ou non, noir, métis, rouge, jaune ou blanc. De quelle plus belle mission que celle-ci *: " Il a mis dans ma bouche un cantique nouveau **",** " une louange à notre Dieu "* aurions-nous besoin d'être investis? Psaume 40:4; 107:43.

Il est vrai que le Seigneur a appelé et **choisi spécialement** les douze apôtres en vue d'un travail particulier. Il est également vrai qu'il a disposé que, dans la mesure où son peuple écouterait ses paroles, il " **établirait** les membres du Corps comme

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

il lui plairait, l'un à tel service, l'autre à tel autre, *" à chacun selon sa capacité ".* (Matthieu 25 :15). Mais il avertit aussi que bon nombre tenteront de " **s'installer** " eux-mêmes comme prédicateurs et que le devoir de l'Eglise consiste à s'attacher et à regarder uniquement à Lui, le Chef et te Conducteur sans favoriser en rien les frères ambitieux qui se recherchent eux-mêmes. Négliger ce devoir conduira à sous estimer l'importance de ses paroles, à manquer dans le sens de l'amour et de l'obéissance, ce qui contribuera à l'amoindrissement spirituel de l'Ecclésia et de celui qui s'est institué prédicant.

La règle du Seigneur ***à*** ce propos se dégage clairement *: **"** Celui qui s'abaisse sera élevé et celui qui s'élève sera abaissé"*. (Luc 14:11). L'Eglise doit suivre cette règle cette tendance de l'Esprit, dans tout ce à propos de quoi elle cherche à connaître la volonté de son Seigneur pour la réaliser. Le Seigneur a pour principe d'avancer celui dont le zèle, la fidélité, la persévérance à bien faire se sont manifestés dans les petites choses*. **"** Celui qui est fidèle dans les petites choses l'est aussi. dans les grandes ".* (Luc 16:10*). " Tu as été fidèle on peu de choses, je te confierai beaucoup".* (Matthieu 25:21, 23). On ne se bouscule pas au bas des marches qui conduisent aux honneurs.

333 ORDRE ET DISCIPLINE

Celui qui le veut ne tardera pas à trouver des occasions de servir de Seigneur, la Vérité et les frères dans les plus humbles circonstances, dans celles que dédaignent et ne voient pas les vaniteux en quête de services plus honorables à la vue des hommes. Le fidèle prend plaisir à rendre n'importe quel service et c'est à lui que le Seigneur ouvrira les portes ou occasions de servir de plus on plus grandes. C'est ainsi que sa volonté, exemplifiée par la sagesse d'En-haut, sera suivie scrupuleusement par chaque membre de la Nouvelle Création, surtout lorsqu'il sera question d'un vote, de lever la main comme membre du Corps de Christ traduisant la volonté de son Chef.

Un frère qui cherche à se complaire, même capable, devrait être laissé de côté et un frère moins capable, mais modeste, lui être préféré comme Ancien. Une réprobation de ce genre sera un bien pour tous, même si aucune explication n'est donnée sur les raisons qui ont poussé à voter de la sorte. Et si un Ancien, capable,

manifestait un esprit dictatorial ou avait tendance à se considérer au-dessus de l'Eglise, d'un niveau supérieur, ou tirant son droit d'enseigner directement de Dieu et non pas par l'intermédiaire de l'Ecclésia (Eglise), ce serait lui rendre service en même temps que faire son devoir à son égard que de l'écarter pour un temps de tout service particulier ou de ne lui confier qu'un service moins en vue jusqu'à ce qu'il ait compris la réprobation et se soit dégagé du piège de l'Adversaire.

Rappelons-nous que, comme toutes les autres facultés, **l'ambition** est utile dans l'Eglise aussi bien que dans le monde. Toutefois sur le plan de la Nouvelle Création, ce ne doit pas être une ambition égoïste qui vise à se grandir ou à s'assurer une prépondérance, mais l'ambition saine de servir le Seigneur et les siens, même les plus humbles. Tous, nous savons comment l'ambition a conduit Satan à sa perte —- perte de la faveur de Dieu et du service de Dieu pour devenir l'ennemi de son Créateur et l'adversaire de toute réglementation juste.

334 LA NOUVELLE CREATION

De la même manière, tous ceux qui s'engagent sur la même voie et tiennent le même langage que lui : **"** Je monterai au-*dessus des étoiles de Dieu.* (Je **m'établirai** moi-même au-dessus des autres fils de Dieu). *Je serai semblable au Très-Haut* (un gouverneur au milieu d'eux, un usurpateur de l'autorité divine sans avoir été autorisé à l'exercer et contrairement aux principes divins) **",** il est certain que ceux-là ne seront pas approuvés de l'Eternel et souffriront de l'éloignement du Seigneur dans la même proportion l'influence qu'ils exerceront, comme celle de Satan sera pernicieuse. Et de même que Satan serait un docteur qui ne présenterait aucune garantie, de même ceux qui sont animés de dispositions pareilles aux siennes ne peuvent que conduire dans les ténèbres au lieu de la lumière puisqu'ils ne se trouvent pas dans la bonne attitude pour recevoir cette lumière et en faire profiter d'autres.

Ainsi donc, si un frère, quel qu'il soit se sent certain d'avoir été appelé à prêcher en public alors qu'aucune occasion de service ne se présente à lui dans les formes prescrites ; s'il a quelque propension à s'imposer à l'Eglise sans la demande presque unanime de cette dernière; si, ayant été choisi comme Ancien, il cherche à conserver une position qu'il considère comme lui revenant de droit sans votes

réguliers de l'Eglise sollicitant la continuité de son service, on peut être persuadé, soit que le frère ne comprend pas le sérieux de la question, soit qu'il est animé d'un état d'esprit qui le rend impropre à tout service dans l'**Ecclésia.** De toute manière il sera bon d'opérer un **changement** à la première occasion de procéder à une élection. Comme il a déjà été suggéré, le premier dimanche de l'année ou le premier dimanche d'un trimestre sont des moments appropriés et des dates faciles *à* retenir.

AVERTISSEZ CEUX QUI VIVENT DANS LE DESORDRE

335 ORDRE ET DISCIPLINE

" Nous vous en prions aussi frères avertissez ceux qui vivent dans le désordre consolez les esprits abattus supportez *les faibles usez de patience envers tous. Prenez garde que personne ne rende à autrui le mal pour le mal; mais poursuivez toujours le bien soit entre vous soit envers tous les hommes"*. 1 Thess. 5:14, 15.

Cette exhortation ne s'adresse pas aux anciens seulement mais à toute l'Eglise y compris les anciens. Elle tient compte du fait que, bien, que l'Eglise dans son ensemble, en tant que Nouvelle Création de Dieu, jouisse d'une position de perfection comme nouvelles créatures en Jésus-Christ, cependant chacune d'elle et toutes ensemble traînent après elles les imperfections de la chair. Elle exprime de plus ce que nous savons déjà tous, qu'il existe des différences dans les degrés et les sortes d'imperfections. Tout comme dans une famille ordinaire, les parents ne doivent pas traiter tous leurs enfants de la même manière mais tenir compte des particularités de chacun d'eux; ainsi dans la famille de Dieu, il existe des différences de dispositions telles qu'une considération spéciale pour l'une ou pour l'autre s'impose. Remarquer les imperfections de l'une ou de l'autre dans un esprit de critique aboutirait à nous faire tort à nous-mêmes, à développer en nous cette manie de trouver à redire à tout en nous rendant vigilants lorsqu'il s'agit des défauts et des imperfections d'autrui et sans doute aveugles lorsqu'il s'agit de nos propres côtés faibles. Une critique de ce genre est tout à fait étrangère à l'esprit et au sens de

l’exhortation de l’apôtre.

Ceux à qui elle s’adresse sont ceux qui ont été engendrés de l’esprit de vérité, l’esprit de sainteté, l’esprit d’humilité, l’esprit d’amour. Ceux-là qui sont occupés à croître dans les grâces de l’esprit se critiqueront surtout eux-mêmes en même temps que leur amour pour les autres les inclinera à l’indulgence et à l’excuse pour eux, dans la mesure du possible. Et tandis que l’esprit d’amour pardonne les offenses et les faiblesses des frères, il va plus loin encore et leur fait du bien, conformément à la Règle d’or de l’Amour, sans qu’il soit question de se quereller, de se chicaner, de se gourmander, de se reprocher, de se chamailler, de se tracasser les uns les autres.

336 ORDRE ET DISCIPLINE

Avec gentillesse, douceur et patience on cherchera ***à*** excuser les défaillances des uns et des autres, on s’aidera l’un l’autre à les surmonter en se rappelant ses propres imperfections de quelque nature que ce soit.

Il ne faut pas ni favoriser ni encourager dans leur mauvaise voie ceux qui **vivent dans le désordre**. Il conviendrait plutôt de leur rappeler avec bonté que Dieu est un Dieu d’ordre et que si nous voulons vivre comme lui et gagner sa faveur il nous faut observer sa règle et son ordre. Il faudrait les avertir que rien n’est plus éloigné de l’ordre divin que l’anarchie et que, puisque les peuples de la terre eux-mêmes reconnaissent que La plus mauvaise forme imaginable de gouvernement vaut mieux que l’anarchie, à bien plus forte raison le peuple do Dieu qui a reçu un esprit de bon sens, l’esprit saint, doit-il admettre le bien fondé du principe d’ordre dans l’Eglise. L’apôtre nous invite également à nous soumettre les uns aux autres dans l’intérêt de la cause du Seigneur. Si nous étions tous parfaits et que nous comprenions tous parfaitement la volonté de Dieu, nous penserions tous exactement de la même manière et il n’y aurait aucune nécessité de se soumettre l’un à l’autre. Mais puisque nos jugements ne sont pas tous semblables il devient indispensable de prendre les autres en considération, leurs points de vue, leurs observations, leurs idées. Et même de céder à tel ou tel dans l’intérêt du bon accord, de tout céder si besoin est pour que soit préservée l’unité de l’esprit dans les liens de la paix dans le corps de Christ, sauf, bien entendu, siune raison

fondamentale et supérieure s’y opposait.

Ceux qui vivent dans le désordre ou l’extravagance ne sont peut être pas tout à fait à blâmer. Bon nombre de personnes sont nées comme cela et ont tendance à l’excentricité dans leur toilette et leur comportement général. Cette extravagance fait partie de leurs faiblesses. Considérons les donc avec sympathie et bienveillance sans cependant permettre à leur bizarrerie de faire tort à L’Eglise de Dieu, de mettre obstacle à son action, de créer un empêchement à l’étude et au service de la Vérité.

337 ORDRE ET DISCIPLINE

Dieu ne demande pas que son peuple fasse preuve d’une douceur équivalant à la faiblesse vis-à-vis des personnes originales. Gentiment, aimablement mais fermement il faut leur rappeler que l’ordre étant la première loi des cieux, celui-ci doit être en honneur parmi ceux qui s’attachent aux choses d’En-haut, et que ce serait une faute pour une assemblée de tolérer qu’un ou deux ou d’avantage de ses membres fassent violence aux dispositions divines exprimées dans la Parole et que l’assemblée à laquelle ils appartiennent a unanimement admises.

L’AVERTISSEMENT NE DOIT PAS ETRE L’AFFAIRE DE TOUS

Ce serait une grosse erreur de supposer que l’apôtre, s’adressant en ces termes à l’Eglise, ait voulu dire que chaque membre de l’Eglise était qualifié pour avertir ou réprimander ceux qui ont besoin de l’être. Avertir avec sagesse et d’une manière qui soit utile, est une affaire très délicate et bien rares sont ceux qui ont naturellement la bonne manière de s’y prendre. Lorsqu’une assemblée élit ses anciens, elle choisit ceux qui sont reconnus pour avoir atteint un certain niveau de développement spirituel conjointement avec les qualifications naturelles susceptibles de les désigner pour être de bons représentants de l’assemblée. Et ceci non seulement pour ce qui est de la conduite des réunions, etc… mais encore pour maintenir l’ordre dans les réunions, admonester ceux qui vivent dans le désordre avec sagesse, bienveillance et fermeté. Les deux versets qui précèdent

témoignent que telle était bien la pensée de l'apôtre. Il dit

" Or nous vous prions frères, de connaître ceux qui travaillent parmi vous, et qui sont à la tête parmi vous dans le Seigneur et qui vous avertissent, et de les estimer très haut en amour à cause de leur œuvre. Soyez on paix entre vous". 1 Thessaloniciens 5:12, 18 (D).

338 ORDRE ET DISCIPLINE

Si l'on s'est appliqué à rechercher la sagesse d'En-haut et à la suivre dans le choix des anciens de l'assemblée, il en résulte que ceux qui ont été élus l'ont été en raison de la haute estime dont ils étaient les objets. Et puisqu'il ne faut pas choisir de nouveaux convertis, il s'ensuit que les anciens sont ceux qui se sont signalés par leur travail et que les frères ont distingués comme ayant reçu une grande mesure du saint esprit d'amour, de sagesse et de douceur outre certaines qualités et aptitudes naturelles pour ce service. *Le "soyez en paix entre vous"* de l'apôtre veut dire que, ayant élu des anciens pour représenter l'assemblée, celle-ci **doit les laisser accomplir la mission pour laquelle ils ont été choisis** sans que personne ne se mêle de réprimander ou d'avertir, etc… Comme nous l'avons déjà vu les enfants de Dieu ne doivent pas se juger l'un l'autre personnellement. Seule l'assemblée entière peut exclure l'un de ses membres de l'intimité fraternelle et des privilèges de la réunion des frères. Et ceci même — nous l'avons vu — ne peut se faire qu'après avoir procédé aux différentes démarches à titre privé, après que tous les efforts pour faire rentrer dans l'ordre ont échoué et si les intérêts supérieurs de l'Eglise se trouvent menacés par la mauvaise conduite de l'offenseur. Dans le texte que nous étudions l'apôtre recommande à l'assemblée de "connaître **",** c'est-à-dire de reconnaître, d'admettre de regarder vers ceux qu'elle a désignés pour la représenter, pour veiller aux intérêts de l'Eglise et s'occuper d'avertir les déréglés jusqu'au moment où les choses deviendront assez sérieuses pour qu'il faille les porter devant l'Eglise siégeant comme un tribunal.

LES REPROCHES PUBLICS DOIVENT ETRE RARES

Dans certaines circonstances il devient nécessaire que cet avertissement ou admonestation soit donné publiquement devant l'assemblée ainsi que le conseille

l'apôtre à Timothée*: " Ceux qui pêchent (*publiquement*), reprends-les devant tous afin que les autres aussi éprouvent de la crainte"* (1 Timothée 5:20).

339 ORDRE ET DISCIPLINE

Un reproche fait en public, comme celui-là, implique **nécessairement un péché d'une nature particulièrement grave et que tout le monde connaît**. Certes, pour les petits manquements aux règles du bon ordre, les anciens, conformément à la règle d'or de la loi d'amour, veilleront à exciter à la charité et aux bonnes œuvres.Dans cet ordre d'idées ils devraient ne pas ignorer qu'un mot dit, seul à seul, ferait beaucoup plus qu'un reproche public lequel risquerait de blesser, de formaliser une nature sensible, sans aucune nécessité, et alors que l'amour dicterait une manière d'être toute différente. Et même si un Ancien se trouve dans l'obligation de réprouver publiquement une conduite blâmable, il doit le faire avec tact et amabilité, dans le désir de corriger et d'aider le coupable à se ressaisir plutôt que de le discréditer aux yeux de tous et de le rejeter ostensiblement. Il n'appartient pas à l'Ancien de réprimander quelqu'un au point de l'exclure des privilèges de l'assemblée. La réprimande allant jusqu'à cet extrême, ainsi que nous l'avons vu, ne peut venir que de l'Eglise tout entière, après un exposé complet au cours duquel l'accusé aura toute occasion de s'expliquer, de s'amender et d'être pardonné. L'Eglise, l'Ecclésia, les consacrés du Seigneur, représentent, dans leur ensemble, le Seigneur lui-même tandis que l'Ancien n'est que le représentant de l'Eglise, la meilleure conception que l'Eglise se soit faite du choix du Seigneur. Ainsi donc, d'Eglise, et non les Anciens, juge en dernier ressort toutes les questions de ce genre. C'est pourquoi toute action d'un Ancien est toujours sujette à caution et peut être revue ou corrigée par l'Eglise conformément à la conception du jugement élaboré en commun quant à la volonté de Dieu.

Pendant que nous en sommes à considérer cet aspect du sujet, nous pourrions nous arrêter un instant pour examiner jusqu'à quel point l'Eglise, soit directement ou indirectement par (l'intermédiaire de ses anciens, peut exercer ce devoir de réprimande à l'adresse des déréglés allant éventuellement jusqu'à les exclure de l'assemblée.

340 ORDRE ET DISCIPLINE

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Il n'appartient pas à l'Eglise d'exclure définitivement. Le frère qui en a offensé un autre, membre comme lui du Corps de l'Eglise, fait un retour sur lui-même et dit **"** Je me repens de ma mauvaise attitude et promets de mieux faire à l'avenir " ou tout autre propos équivalent, doit être pardonné, complètement, librement, avec autant de cœur que le Seigneur pardonne nos transgressions à tous. Personne d'autre que le Seigneur lui-même n'a le pouvoir ni l'autorité de retrancher quiconque pour toujours — le pouvoir de supprimer le sarment de la vigne. Il nous est dit qu'il existe un péché qui mène à la mort et pour lequel il est inutile de prier (1 Jean 5:16). Et l'on peut penser qu'un péché comme celui-là, où la volonté se trouve engagée au point d'encourir la Seconde Mort, serait si flagrant, si incontestable, si criant, que ceux qui vivent dans la communion du Seigneur l'apprécieraient sans équivoque. Nous n'avons pas à juger du cœur de personne car nous n'avons pas le pouvoir de lire dans les cœurs mais si nous sommes en présence d'un cas où le péché qui mène à la mort se commet sciemment, volontairement nous pouvons être certains que la manifestation en deviendra probante: par des déclarations positives reniant le sang précieux de la propitiation ou par de grosses immoralités si le sujet s'est remis à vivre selon la chair et, comme le dit l'Ecriture, est devenu *" comme la truie lavée qui est retournée dans son bourbier*« . C'est en vue de cas semblables dont il est encore parlé dans l'épître aux Hébreux chapitre 6 versets 4 à 8 et chapitre 10 versets 26 à 81 que l'apôtre nous recommande de n'avoir aucun lien, de ne pas manger avec eux, de ne pas les recevoir dans nos maisons, ni de les saluer (2 Jean 9 à 11) parce que s'associer à eux, autrement dit, les saluer, revient à se ranger au nombre des ennemis de Dieu, à prendre part à leurs mauvaises œuvres ou à répandre leurs doctrines fausses suivant le cas.

En ce qui concerne les autres *" ceux qui vivent dans le désordre* **",** c'est bien différent. Tel frère ou sœur exclu ne doit pas être traité en ennemi, ni même être considéré comme tel mais plutôt comme un frère égaré.

341 ORDRE ET DISCIPLINE

Comme le dit l'apôtre un peu plus loin et dans la même épître *" Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous disons par cette lettre* (s'il est désordonné, non décidé à se soumettre à la règle de l'ordre pourtant raisonnable, logique et généreuse) *notez-le et*

n'ayez point de communication avec lui, afin qu'il en éprouve de la honte. Ne le regardez pas comme un ennemi mais avertissez-le comme un frère" (2 Thessaloniciens 3:14 et 15). Dans ce cas-ci qui semblerait sous-entendre quelque opposition ouverte et publique de la part du frère aux règles données par l'apôtre agissant comme porte-parole du Seigneur, il conviendrait que l'assemblée le réprimandât, si toutefois elle décidait que le frère s'est tellement écarté de la ligne à suivre qu'il ait besoin d'être admonesté. Et s'il ne se range pas aux sages indications données par notre Seigneur et par son apôtre, il faudrait le considérer comme n'étant plus du même avis au point que la communion des frères lui soit retirée jusqu'à ce qu'il consente à se plier aux mêmes exigences raisonnables que tous. Il ne s'agit pas de le croiser dans la rue en faisant semblant de ne pas le connaître, mais d'être simplement courtois à son égard. L'exclusion ne se rapporte qu'aux privilèges de l'assemblée et à toute autre réunion ou association de frères, etc… ne concernant que les fidèles. C'est également ce qu'impliquent les paroles du Maître *: " Qu'il soit pour toi comme un païen et comme un publicain ".* Il n'a certes pas voulu inviter ses disciples à traiter durement un païen ou on publicain ni même à le désobliger, mais simplement à ne pas avoir de relations avec lui en tant que **frère,** à ne pas rechercher son intimité et comme Nouvelle Créature, à ne pas lui accorder la nôtre. Les membres de la maison de la foi doivent être unis entre eux par un courant d'amour et de sympathie allant de l'un à l'autre et faisant de cette maison un seul bloc. C'est de la privation de cette chaleur, de ces bienfaits, que le frère exclu doit souffrir jusqu'à ce qu'il se sente dans l'obligation de réformer sa conduite pour réintégrer le cercle de famille et retrouver la cordialité, la vraie fraternité qui doit régner au sein des membres du Corps de Christ.

342 ORDRE ET DISCIPLINE

CONSOLEZ LES ESPRITS PUSILLANIMES

Poursuivons l'examen des paroles de l'apôtre dans notre texte pour remarquer que l'Eglise doit encore réconforter, consoler, ceux dont l'esprit est pusillanime. Et ceci nous amène à découvrir que le fait de recevoir le saint esprit ne transforme pas nos corps mortels au point de vaincre entièrement leurs faiblesses. Il en est dont l'esprit est faible et timide tout comme d'autres ont des corps peu robustes. Chacun a besoin de sympathie dans le cadre de sa propre faiblesse. Ceux dont l'esprit était

disposé à la pusillanimité ne devaient pas en être guéris comme par miracle. Pas plus d'ailleurs qu'il ne faille conclure que tous ceux dont l'esprit n'est pas capable de saisir toute la portée, la longueur la largeur, la hauteur est la profondeur du plan divin, ne peuvent pas faire partie du corps pour cela. Au contraire. Et tout comme le Seigneur ne recherche pas pour son Eglise que des hommes physiquement bien développés, forts et robustes, de même il ne recherche pas que ceux dont l'esprit est vif et fort, capables de raisonner et d'analyser à fond chaque trait particulier du plan divin. Certes il se trouvera dans le corps des éléments qualifiés à ce point, mais d'autres seront d'un esprit timoré et faible qui ne leur permettra pas de parvenir à un niveau moyen de connaissance.

Que f aire pour eux? Comment les consoler, les réconforter? Nous répondons que les Anciens, lorsqu'ils exposent la Vérité, et même tous les membres de l'Eglise dans leurs relations entre eux, se doivent de réconforter ces éléments-là, non pas nécessairement en faisant ressortir leur infériorité et en ayant l'air de les en excuser mais plutôt par un comportement général qui n'espérerait pas trouver le même avancement, le même discernement intellectuel chez tous les membres de la famille de Dieu. Personne ne devrait prétendre que ceux qui ont contre eux de telles incapacités, n'appartiennent pas au Corps.

343 ORDRE ET DISCIPLINE

L'idée est très voisine si l'on considère cette autre façon de traduire: *" Consolez les esprits abattus ".* Certains manquent, par nature, de courage et d'entrain. Tout en étant d'une égale bonne volonté et de cœurs également loyaux, ils ne peuvent, autant que d'autres membres du *Corps " être forts dans le Seigneur"* ni *" combattre le bon combat de la foi "* ouvertement. Le Seigneur considère sans doute leur volonté, leur intention d'être courageux et sincères et les frères doivent faire de même s'ils veulent devenir des vainqueurs.

Il importe de reconnaître que le Seigneur juge ses enfants d'après leur cœur et que, si ces âmes faibles, ces esprits abattus, ont ou assez d'idée et de volonté pour saisir les principes fondamentaux du plan divin de rédemption par Christ ainsi que leur justification devant Dieu par la foi au Rédempteur, et si, sur cette base, ils sont allés jusqu'à consacrer leur tout au Seigneur, ils doivent être traités de toutes façons de

manière à leur permettre de sentir qu'ils sont absolument et complètement membres du Corps de Christ. Bien plus, le fait de n'être pas capable d'exposer ou même de ne pouvoir discerner intellectuellement les détails du plan divin, de ne pouvoir en discuter aussi courageusement que d'autres, ne doit pas être considéré comme un indice mettant en doute leur acceptation par le Seigneur. Il convient plutôt de les encourager à persévérer dans la voie du sacrifice au service de Dieu en faisant ce que leurs mains trouvent à faire à la gloire du Seigneur et pour le bien de son peuple… de les encourager on rappelant que, lorsque viendra le temps, tous ceux qui demeurent en Christ et produisent les fruits de son Esprit en marchant sur ses traces, recevront des corps nouveaux, dotés de capacités parfaites, grâce auxquels il leur sera possible de connaître comme ils auront été connus. Mais auparavant le Seigneur nous assure que sa force se manifeste d'autant plus que nous sommes plus faibles.

344 ORDRE ET DISCIPLINE

SUPPORTEZ LES FAIBLES

Ce conseil implique que, dans l'Eglise, il s'en trouve de plus faibles que d'autres, non seulement plus faibles au physique mais aussi plus faibles au spirituel. Dotés d'organismes humains déchus, ils éprouvent, en tant que nouvelles créatures, de sérieuses difficultés à croître dans le domaine spirituel. Ces éléments-là ne sont pas à rejeter du Corps, au contraire. Si le Seigneur les a estimés dignes d'avoir connaissance de sa grâce, c'est qu'il peut en faire des vainqueurs par celui qui nous a aimés et nous ai rachetés par son sang précieux. Il faut les supporter, les soutenir par les promesses des Ecritures. Si nous sommes faibles par nous-mêmes, nous pouvons être forts dans le Seigneur et dans la puissance de sa force, en rejetant sur lui tous nos soucis et, par la foi, en saisissant sa grâce, en sorte qu'à l'heure de la tentation la promesse se réalise *: " Ma grâce te suffit ; ma force s'accomplit dans la faiblesse "*. Toute l'assemblée peut aider *à* cette œuvre de soutien et de réconfort, bien que, évidemment, celle-ci incombât surtout aux anciens sur qui reposent une charge et une responsabilité spéciales, étant les représentants choisis de l'Eglise et du Seigneur lui-même par voie de conséquence. Tout en dissertant des différents membres du Corps et après avoir parlé des pasteurs et docteurs, l'apôtre mentionne le don de " secourir " (1 Corinthiens 12:28). De toute évidence il serait

très agréable au Seigneur que chaque membre de l'Eglise s'employât à venir en aide de toutes manières, non seulement ***à*** seconder les anciens choisis et représentant l'Eglise, mais encore à s'assister les uns les autres en faisant du bien à tous les hommes lorsque l'occasion s'en présente, surtout à la maison de la foi. **–**

345 ORDRE ET DISCIPLINE

USEZ DE PATIENCE ENVERS TOUS

En obéissant à cette exhortation d'user de patience envers tous et en toutes circonstances, les Nouvelles Créatures se rendront compte que non seulement elles observent le comportement qu'elles se doivent l'une à l'autre mais encore qu'elles développent en elles-mêmes l'une des plus grandes grâces de l'esprit saint : la patience. La patience est un fruit de l'Esprit qui trouvera à s'exercer en de très nombreuses circonstances de la vie, tant àl'endroit de ceux qui sont en dehors de l'Eglise qu'à l'égard de ceux qui lui appartiennent. Et il est bon de se rappeler que tout le monde a un **droit** sur notre patience. Nous ne nous en rendons compte qu'à partir du moment où nous saisissons vraiment la condition de la création qui gémit dont parle l'Ecriture. Alors surgit l'histoire de la chute et de toutes ses conséquences rejaillissant sur tous. Alors nous discernons la patience de Dieu à l'égard des pécheurs, son grand amour pour assurer leur rédemption, les dispositions prises par Lui non seulement pour bénir et retirer l'Eglise du bourbier et de d'horrible fosse du péché et de la mort mais encore tout le genre humain. Alors nous nous rendons compte que la grande difficulté du monde c'est que les hommes sont victimes des menées et intrigues de notre Adversaire, le " dieu de ce monde " qui les aveugle et les mystifie. 2 Corinthiens 4:4.

Ce genre d'instruction de connaissance, ne produirait— il pas on nous la patience! Et si nous avons de la patience pour le monde, à combien plus fortes raisons devons nous on éprouver à l'égard de ceux qui ne sont plus du monde et qui, par la grâce de Dieu, ont goûté son pardon en Jésus-Christ, ont été accueillis dans sa famille et cherchent à suivre ses traces. De quelle patience aimante et à toute épreuve ne **devrions** nous pas témoigner envers ces co-disciples, membres du Corps de Christ ! Nous ne **pourrions** très certainement que manifester une patience inépuisable envers eux. Il est même avéré que notre Seigneur et Maître ne

manquerait pas de désapprouver et même de réprimander celui qui agirait autrement envers les siens. De plus, nous avons aussi grand besoin de patience vis-à-vis de nous-mêmes en raison des conditions actuelles défavorables, de nos faiblesses et de nos luttes contre le monde, la chair et l'Adversaire. Apprécier tout cela comme il le faut contribuera à noue rendre plus patients envers tous.

346 ORDRE ET DISCIPLINE

PRENEZ GARDE QUE PERSONNE NE RENDE LE MAL POUR LE MAL

Ce CONSEIL déborde le cadre individuel. C'est un ordre donné à l'Eglise tout entière et applicable à chaque assemblée d'enfants de Dieu. Il suppose que si quelqu'un appartenant à la maison de la foi manifeste quelque disposition à se venger, à rendre la pareille, à rendre le mal pour le mal soit à l'égard des frères ou envers ceux du dehors, l'Eglise n'a pas à jouer le rôle de mêle tout en prenant acte d'un tel comportement. Le devoir de l'Eglise est de **prendre garde** à cela, de voir à cela. " *Prenez garde que personne ne rende le mal pour le mat"* veut dire: Veillez en sorte que cet état d'esprit règne parmi vous et entre frères. Si donc les Anciens venaient à apprendre que la conduite de certains se trouvait on opposition à cet ordre de l'apôtre, il leur incomberait de rappeler gentiment aux frères ou aux sœurs quelle est la directive de la Parole de bien et si ces derniers refusent d'écouter il sera du devoir des Anciens de porter le cas devant l'assemblée, etc… etc… Telle est la charge de l'Eglise d'avoir à connaître de la conduite répréhensible de quiconque de ses membres. Et non seulement nous devons ainsi prendre garde, veiller l'un sur l'autre, avec bienveillance, pour éviter tout retour en arrière mais encore veiller pour qu'au contraire, tous marchent de l'avant vers ce qui est bien. Il est bon de signaler tout progrès réalisé et de s'en réjouir, de marquer "notre approbation non seulement sur le plan individuel mais également dans le cadre des assemblées des enfants de Dieu. En faisant ainsi, comme l'apôtre le suggère, nous pourrons toujours nous réjouir avec raison. En s'aidant mutuellement les membres du Corps de Christ s'élèveront dans l'amour, croîtront dans la ressemblance à leur chef et deviendront de jour on jour plus aptes au co-héritage avec Lui dans le Royaume.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

347 ORDRE ET DISCIPLINE

VEILLONS “LES UNS SUR LES AUTRES POUR NOUS EXCITER A L’AMOUR ET AUX BONNES ŒUVRES

Hébreux 10:24

Quelle expression aimable et excellente que celle-ci! Tandis que, dans la vie courante, on cherche à trouver en faute, à décourager les autres ou même à tirer parti de leurs infériorités, par égoïsme, la Nouvelle Création est invitée à faire exactement le contraire, à apprendre à mieux connaître (les autres pour éviter de dire ou de faire ce qui est susceptible de blesser inutilement, de provoquer la colère, etc… dans de but d’occasionner l’amour et le bien.

Et pourquoi pas? Toute la manière d’être et de faire du monde, de la chair et du diable ne porte-t-elle pas à l’envie, à l’égoïsme, à la jalousie, à tout ce qui détermine le mal dans la pensée, la parole ou l’action? Pourquoi donc les nouvelles créatures en Christ ne s’abstiendraient-elles pas de telles tendances tant à leur égard propre qu’à l’égard d’autrui pour s’engager dans une voie diamétralement opposée — dans la voie de l’amour et des œuvres bonnes? Il est bien certain que cet avis tout comme toutes les autres exhortations de la Parole de Dieu s’avèrent aussi raisonnables que profitables.

NOTRE REUNION

“ Ne désertons pas nos réunions comme quelques-uns on ont pris l’habitude, mais exhortons nous réciproquement, et cela d’autant plus que vous voyez s’approcher le jour”. Hébreux 10:25.

348 LA NOUVELLE CREATION

L’invite du Seigneur, par son apôtre, de se réunir, s’accorder avec ces propres paroles :*“ Là où deux ou trois sont réunis en mon nom je suis au milieu d’eux”*

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

(Matthieu 18:20). L'objet de ces rassemblements est bien précisé. Ils doivent contribuer au progrès mutuel dans les questions spirituelles, fournir l'occasion de croître dans l'amour pour le Seigneur et l'un pour l'autre, de se développer dans les bonnes œuvres de toute nature qui honoreraient notre Père, exalteraient le sentiment de fraternité, et porteraient à faire du bien à tous les hommes selon que l'occasion s'en présente. Ceux qui prétendrait aimer Dieu et haïrait son frère, ne saurait pas ce qu'il dit et s'illusionnerait lui-même (1 Jean 4:20). Ils s'abuseraient aussi, croyons nous, ceux qui diraient " Il me tarde d'être avec le Seigneur et de jouir de sa présence "si, dans le même temps, ils négligeaient de se rencontrer avec les frères et d'apprécier leur compagnie et leur amitié.

349 ORDRE ET DISCIPLINE

Il est dans la nature des choses de rechercher la société et l'expérience atteste la vérité du proverbe " Qui se ressemble, s'assemble ". Si donc on n'apprécie pas la compagnie de ceux dont l'esprit est orienté vers le spirituel, si on ne la recherche pas, si on ne la goûte pas, on peut voir des indications révélatrices de la condition spirituelle de la personne en cause. L'homme en général aime et recherche la société et la compagnie. Il a des projets et s'associe à d'autres dans le domaine des affaires et des distractions, quand bien même ses espérances et ses buts soient très restreints en comparaison de très grands et très riches espoirs de la Nouvelle Création. A mesure que nos entendements se transforment par le renouvellement de l'Esprit Saint, notre besoin de compagnie n'est pas supprimé mais simplement orienté dans de nouvelles directions où se découvre un autre champ non moins merveilleux pour la recherche, la discussion l'amitié, la joie. L'histoire du péché, de la création qui gémit dans le passé comme au présent, l'intervention de Dieu pour la rédemption et la délivrance du genre humain, notre haut appel au co-héritage avec le Seigneur, les signes annonciateurs de notre libération etc… quel domaine exceptionnel pour l'exercice de la pensée, pour l'étude dans l'amitié et la communion.

Il n'est pas étonnant que nous affirmions que celui qui n'estime pas le privilège de se réunir avec d'autres pour s'entretenir de ces sujets est, à certains égards, malade spirituellement, qu'il soit capable ou non de diagnostiquer son mal. Il se peut qu'il soit atteint d'une sorte d'orgueil ou de suffisance qui le conduise à se

tenir les arguments suivants: Je n'ai pas besoin d'aller à l'école de Christ avec tout le monde et de recevoir le même enseignement que tous ses autres disciples.. Le Seigneur me donnera des leçons particulières à la maison il m'enseignera à part des leçons plus approfondies et plus spirituelles. A la vérité il en est bien peu qui paraissent affligés de cet égoïsme spirituel au point de s'imaginer qu'ils valent mieux que les autres frères du Seigneur et que celui-ci se départirait de sa manière de faire habituelle et des directives de sa Parole, pour les servir tout exprès, tout simplement parce qu'ils se prennent plus au sérieux qu'ils ne le devraient et qu'ils en ont exprimé le "désir. Ces frères là devraient se rappeler qu'ils n'ont pas l'ombre d'une promesse de bénédiction par le Seigneur tant qu'ils demeureront dans cette disposition de cœur et garderont leur ligne de conduite. Tout au contraire *" le Seigneur résiste aux orgueilleux et fait grâce aux humbles ".* Il bénit ceux qui prennent garde et obéissent à ses instructions. *" Si vous m'aimez, gardez mes commandements ".* Pour ceux qui se trouvent dans la bonne condition du cœur, il leur suffit que le Seigneur ait ordonné de se réunir en son nom qu'il ait promis des bénédictions spéciales à si peu que ce soit, d'eux ou trois qui lui obéissent. Il leur suffit de savoir que l'Eglise représente son Corps, qu'elle doit progresser en un solide assemblage pourvu de nombreuses jointures et s'édifier, " chaque membre selon ses forces **",** dans toutes les grâces et fruits de l'Esprit. Parfois la difficulté ne réside pas en un égoïsme spirituel pur mais en une négligence partielle de la Parole de Dieu, en trop de confiance dans l'intelligence individuelle supposant que La promesse *" ils seront tous enseignés de Dieu "* sous entend un enseignement particulier. Cependant l'habitude des apôtres et de leur enseignement, l'expérience des enfants de Dieu, contredisent une telle pensée.

350 ORDRE ET DISCIPLINE

D'un autre côté, il ne faut pas rechercher le nombre, l'étalage, la popularité; mais se rappeler que la bénédiction promise par le Seigneur concerne " deux ou trois assemblés **en mon nom**" et que, par l'apôtre, il est question exclusivement de " ces réunions". Ce n'est pas un esprit de secte que le Seigneur et l'apôtre expriment ici.Ils ne veulent pas parler de réunions, d'assemblées ordinaires et publiques mais d'assemblées chrétiennes, de réunions entre ceux qui ont connu la grâce de Dieu et ont accepté celle-ci en se consacrant complètement à lui et à son service. Il ne

convient pas d'inviter d'une manière pressante ceux du monde à assister à ces réunions. Ils ne sont pas "**des nôtres "**, tout comme "*vous n'êtes pas du monde* ". Si on les attirait soit par de la musique ou tout autre moyen l'esprit dans lequel a été donné cet ordre de se réunir serait méconnu. Car là où s'infiltre et abonde l'esprit du monde, le désir de plaire et d'attirer à soi, l'objet même de la réunion serait très rapidement perdu de vue. Cet objet c'est de *" s'édifier les uns les autres dans la très sainte foi, "* de *" s'édifier réciproquement* **",** *de " s'exciter les uns les autres à la charité et aux bonnes œuvres".* Jude 20; 1 Thessaloniciens 5:11 ; Hébreux 10:24.

Que ceux dont **l'esprit est tourné vers le mal** s'assemblent; que ceux qui sont de **bonne moralité** s'assemblent selon leurs affinités; que les **engendrés de l'esprit** s'assemblent également en vue de leur édification et conformément aux directives de la Parole de Dieu. Si ceux-ci le négligent, que les conséquences fâcheuses n'en soient pas imputées au chef de l'Eglise ni à ses apôtres fidèles qui ont dit avec précision ce qu'il fallait faire et en ont eux-mêmes donné l'exemple.

351 ORDRE ET DISCIPLINE

Il ne faut pas déduire de ce qui précède que l'entrée aux réunions de l'Eglise doit être interdit à ceux du dehors surtout s'ils manifestent assez d'intérêt pour désirer entrer, voir ce qui s'y fait, entendre ce qui s'y dit, les exhortations aux bonnes œuvres, à la charité, les explications de la divine Parole de la Promesse, etc…

L'Apôtre l'envisage en termes positifs dans sa première épître aux Corinthiens chapitre 14 verset 24. Ce qu'il faut comprendre c'est que " notre réunion" ne doit vas être une assemblée d'incroyants que l'on tâche constamment de sermonner pour les convertir. L'homme de la rue doit pouvoir y assister librement sans doute et, observer tranquillement l'ordre et la nature des liens qui unissent les enfants de Dieu en sorte que, tout en ne comprenant qu'en partie, il se rende compte de l'état d'esprit qui anime les chrétiens, juge personnellement de ses erreurs et établisse une comparaison entre celle-ci et l'harmonie des idées scripturales exposées au sein du peuple de Dieu. — Voir le texte de 1 Corinthiens 14:23 à 26.

Ceci nous conduit à considérez- le

CARACTERE GENERAL DES REUNIONS

du peuple de Dieu. Et tout d'abord remarquons que, sur cette question comme à propos des autres "sujets, il n'existe pas de lois et de règlements rigides et intangibles", d'où liberté absolue de s'adapter aux conditions variables de temps et de lieux, liberté de se laisser guider par l'esprit de bon sens, de rechercher la sagesse d'En-haut, de témoigner de son attachement et de ses efforts pour ressembler au caractère du Maître sous la discipline de la Loi d'Amour. Cette Loi d'Amour conduira à une grande prudence lorsqu'il s'agira d'innovations, de changements à apporter aux coutumes de l'Eglise primitive. S'il faut absolument apporter quelque modification ce ne sera pas sans hésitation et encore cherchera-t-on à garder intact l'esprit d'exhortation et d'instruction qui animait la première Eglise.

352 ORDRE ET DISCIPLINE

Dans cette Eglise nous avons l'exemple des apôtres considérés comme enseignants. Nous avons l'exemple des anciens dans l'œuvre pastorale, dans l'œuvre d'évangélisation, dans l'œuvre de prophétisation c'est-à-dire l'exercice de la parole en public. Au chapitre 14 de la première épître aux Corinthiens, une image nous permet de comprendre que chaque membre de l'Eglise était encouragé, par les apôtres, à développer tout talent, tout don naturel qu'il pouvait "posséder pour l'employer à la cause du Maître et servir les frères. En s'exerçant de cette manière on se fortifie dans le Seigneur et dans la Vérité, on aide les autres qui vous aident à leur tour. Cet exposé d'une réunion ordinaire de l'Eglise aux temps apostoliques ne peut être suivi parfaitement et dans le détail! aujourd'hui en raison même des dons de l'Esprit accordés pour un temps à l'Eglise naissante pour convaincre ceux du dehors et encourager les premiers chrétiens en un temps où, sans ces dons il leur eût été impossible de s'édifier et de s'affermir. Cependant nous pouvons retirer de cette manière de faire du début du christianisme certaines leçons utiles et de grande valeur dont peuvent s'inspirer les petites assemblées du peuple de Dieu réunies un peu partout selon les circonstances.

L'idée essentielle qui se dégage est celle d'une assistance mutuelle: *" s'édifier réciproquement dans la très sainte foi "*. Il n'appartenait pas à un seul ou même à

plusieurs anciens de faire un discours régulièrement ni de se réserver exclusivement l'œuvre d'édification. Chaque membre faisait sa part, celle des anciens demeurant la plus importante en raison de leurs capacités et de leurs dons naturels. Et cette manière de faire devait assurément se révéler très utile et apporter un avantage non seulement à ceux qui écoutaient mais à tous ceux qui y prenaient une part active. Et qui ne sait que celui qui s'exprime avec le plus de difficulté, le plus illettré même, n'est pas capable, si son cœur déborde pour le Seigneur, d'énoncer de précieuses pensées bienfaisantes pour tous.

353 ORDRE ET DISCIPLINE

Les activités d'une assemblée, comme l'apôtre les expose, étaient évidemment un exemple de la manière dont se déroulait une réunion en général à l'origine. Le texte montre qu'elle était variée. Et si nous devions adapter cette description de réunion à notre époque actuelle, l'un pourrait exhorter, un autre expliquer, un autre prier, un autre encore proposer un cantique, lire un poème traduisant ses sentiments et ses expériences, le tout dans la ligne du sujet examiné au cours de la réunion. On pourrait encore citer des textes se rapportant au sujet en discussion et ainsi le Seigneur se sert de chacun et de tous en vue de l'édification commune de l'instruction commune.

Nous ne pensons pas du tout qu'il n'y avait jamais de prédication dans l'Eglise primitive. Au contraire, partout où les apôtres se rendaient, on voyait en eux des éléments particulièrement qualifiés pour exposer la Parole de Dieu et qui ne seraient là que pour peu de temps ; aussi est-il probable qu'on leur laissait presque tout le soin de la prédication en public indépendamment des autres réunions à caractère plus restreint tout en étant ouvertes à tous. Cette même manière de travailler adoptée par les apôtres devait aussi être employée par ceux qui n'étaient pas apôtres comme Barnabas, Timothée, Apollos, Tite, etc… et même par quelques-uns qui, profitant des mêmes facilités, s'en servirent pour influencer dans le mauvais sens comme Hyménée, Philète et d'autres.

Quand le Seigneur ne pose pas lui-même d'indications précises, il ne convient pas que nous ni d'autres n'apportions une règle. Nous offrons néanmoins quelques suggestions dans le sens des besoins spirituels de l'Eglise qu'il est nécessaire d'assurer

1. L**'enseignement** est nécessaire: dans les questions d'ordre plus spécialement prophétiques et aussi pour ce qui est des doctrines dans leur application au développement des vertus chrétiennes.

354 ORDRE ET DISCIPLINE

2) En raison même des différentes manières de s'exprimer, plus ou moins heureuses, des uns et des autres; en raison aussi de la plus ou moins grande facilité de comprendre et des différents degrés de perception spirituelle entre ceux qui sont encore des enfants en Christ et ceux qui sont parvenus déjà à un développement plus marqué tant en connaissance qu'en vertu, il est souhaitable que des occasions soient offertes où chacun pourrait et serait même encouragé à exprimer ce qu'il comprend des leçons qu'il a apprises tant par la lecture que par audition, de manière que si sa conception était inexacte ou pas tout à fait au point, elle puisse être rectifiée par les autres.

3) Il devrait exister de fréquentes réunions régulières où une occasion complète et raisonnable serait donnée à quiconque d'exposer ce qu'il pourrait croire être une manière différente de voir la vérité que celle peut être généralement reconnue et admise par l'Ecclésia.

4) Non seulement il devrait y avoir dans toutes les réunions du peuple de Dieu un moment de recueillement intérieur pour tous mais l'expérience montre qu'il est utile que **chacun**, devant ses frères, **confesse en parole**, soit par le témoignage ou par la prière, son attachement au Seigneur.

LA DOCTRINE EST ENCORE NECESSAIRE

Voici notre première proposition Nous vivons an un temps où l'on se moque des doctrines en général et où bon nombre de gens prétendent que la doctrine et la foi ne sont rien à côté des œuvres et des principes moraux. Nous ne pouvons être de cet avis parce que cette conception se trouve en opposition à la Parole divine qui met la foi en première ligne et les œuvres en second. C'est notre foi que le Seigneur accepte et c'est selon notre foi qu'il nous récompensera bien qu'il sache parfaitement qu'une foi bien équilibrée produira autant d'œuvres bonnes que les

faiblesses du vase de terre le permettront.

355 ORDRE ET DISCIPLINE

Voici la règle de foi partout mise on relief dans l'Ecriture: *" Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu "" La victoire qui triomphe du monde c'est votre foi"* (Hébreux 11:6 1 ; 1 Jean 5:4). Ainsi donc, personne ne peut être un vainqueur sans avoir foi en Dieu et dans ses promesses. Pour avoir foi dans les promesses divines il faut d'abord les comprendre. Et la possibilité de se fortifier dans la foi dépend du degré de compréhension du Plan des Ages ainsi que des grandes et précieuses promesses qui s'y rattachent. Ainsi la doctrine d'enseignement — est une chose importante, non seulement du point de vue de la connaissance que les enfants de Dieu doivent posséder et dont ils doivent jouir par privilège sur ce que le monde connaît de Dieu, mais surtout en raison de l'influence que cette connaissance est appelée a exercer sur les espérances, les buts et le comportement. **"** *Quiconque a cette espérance en lui se purifie comme lui-même est pur* **",** (1 Jean 3 :3) est une expression scripturale qui confirme tout à fait ce qui précède. Celui qui veut s'efforcer de se purifier, d'assainir sa conduite, doit, pour y réussir, commencer comme les Ecritures commencent elles-mêmes, par le cœur puis progresser en utilisant les promesses inspirées comme moyen de purification. Or ceci sous-entend une compréhension des doctrines de Christ.

Il est vital d'établir une différence une distinction très nette entre les doctrines de Christ et les doctrines des hommes. Les doctrines de Christ ont été formulées par lui-même et ses apôtres inspirés dans le Nouveau Testament. Les doctrines des hommes se retrouvent dans les divers credo dont bon nombre déforment sérieusement et parfois grossièrement les doctrines du Seigneur quand ils ne s'opposent pas l'un à l'autre. De plus il n'est pas pensable de recevoir d'emblée toute la doctrine. Comme l'apôtre le dit, nous recevons le trésor de la grâce de Dieu dans de pauvres vases de terre fuyants. Si donc nous cessons de recevoir nous cessions aussi de conserver c'est la raison pour laquelle il est utile d'acquérir ligne sur ligne, précepte sur précepte **,** de revoir, de réviser notre étude du divin plan des âges en nous aidant de tous les moyens que la providence divine met à notre disposition tout en prenant garde au conseil de l'apôtre de ne pas être des auditeurs oublieux mais de se mettre àl'œuvre, àl'œuvre de la Parole. Jacques 1:22-25.

356 ORDRE ET DISCIPLINE

Notre seconde proposition peut ne pas être immédiatement si bien saisie que la première. Il se peut que la plupart pensent — sinon tous — que ceux qui sont lemieux à même d'expliquer la vérité clairement, couramment, exactement, devraient être les seuls à le faire tandis que les autres devraient écouter et apprendre en silence. Cette conception est exacte à plus d'un égard. Et nous ne voudrions pas suggérer que n'importe qui soit autorisé à enseigner, soit considéré comme instructeur et que ses déclarations fassent autorité surtout s'il est incapable d'instruire ou n'a pas des idées nettes sur le plan divin. Mais il existe une grande différence entre établir de tels éléments pour enseigner **—** comme c'est le cas des anciens — et tenir une réunion où tous les membres de la Nouvelle Création auraient l'occasion de **faire connaître leurs idées brièvement ou de poser des questions** étant donné que leurs questions, l'exposé de leurs doutes ou leurs manières de s'exprimer peuvent ne pas aller dans le sens des tendances généralement accueillies par l'assemblée. Au cours de réunions de ce genre des idées erronées peuvent être exprimées sous forme de questions, non pas dans le but de les enseigner ni pour les imposer mais pour les voir passer au crible de la critique si "elles en ont besoin ou reconnues si elles sont dignes de l'être. Cependant, des rencontres de ce genre ne devraient avoir lieu qu'en présence d'éléments avancés dans la Vérité et capables d'expliquer, par l'Ecriture, la raison de leur position propre et de montrer, encore mieux si possible, la ligne marquée par le Seigneur. On pourrait peut être se demander quel avantage il peut y avoir à procéder de cette façon? Nous répondons que nous on avons souvent vu l'utilité.

357 ORDRE ET DISCIPLINE

Il est souvent difficile — parfois même impossible — d'exposer un sujet sous une forme très simple et très directe, tout comme il est également impossible que toutes les intelligences, bien que sans détour, apprécient une même illustration ou embrassent un sujet avec une égale clarté. D'où la valeur des questions et d'une grande variété dans la manière de présenter une même vérité, tout comme le Seigneur lui-même dans ses multiples paraboles où il propose les mêmes questions sous des aspects différents, ce qui contribue pour beaucoup à donner du tout une

idée plus complète et plus harmonieuse. Nous avons même remarqué qu'une manière plus grossière et plus à la bonne franquette de présenter un sujet réussit parfois mieux à pénétrer dans les esprits qu'un style plus académique et plus recherché: l'incompétence de l'orateur rejoint dans un certain sens, le cheminement pénible du raisonnement et du jugement de l'auditeur. Réjouissons nous si l'Evangile est annoncé et pénètre dans les cœurs affamés par n'importe quel moyen, comme l'apôtre le dit d'ailleurs: **"** Quelques-uns prêchent Christ par esprit de dispute ou par vaine gloire. Nous ne pouvons que nous réjouir que quelqu'un parvienne à la véritable connaissance de Dieu, même si nous ne pouvions que regretter les mauvais mobiles qui y ont conduit ou encore l'imperfection de la présentation. C'est le Seigneur, la Vérité les frères que nous aimons et que nous voulons servir. C'est pourquoi il convient d'être satisfaits de tout ce qui contribue au résultat désiré et de prendre nos dispositions de manière à ne pas intervenir dans ce que nous reconnaissons être un fait positif. Tout ceci ne veut pas dire qu'il faille **choisir et établir** pour enseigner, au sein de l'assemblée des éléments imprécis ou incompétents ni qu'une présentation peu claire atteigne mieux son but en général. Bien au contraire. Cependant nous ne devons pas **méconnaître complètement** ce qui se révèle parfois être un moyen de bénédiction ou a reçu la consécration de l'usage par la primitive Eglise.

358 LA NOUVELLE CREATION

En égard à notre troisième proposition : quelle que soit l'assurance que nous puissions avoir de posséder la vérité, il ne serait pas sage de barrer la route à toute possibilité d'interrogation ou d'expression libre d'une manière si absolue qu'on on arrivât à exclure tout ce qui pourrait être considéré comme de l'erreur par celui qui préside la réunion ou par l'assemblée tout entière. Il ne doit exister d'exclusive que sur le seul point suivant les rassemblements des nouvelles créatures ne se font pas pour y discuter de questions sociales, scientifiques ,ou philosophiques mais uniquement pour y étudier la révélation divine. Et dans l'étude de cette révélation divine, l'assemblée devrait d'abord et toujours distinguer entre les principes fondamentaux de la "doctrine de Christ (qu'aucun membre ne peut modifier, altérer, ni consentir à voir y porter atteinte) et la discussion de questions secondaires qui doivent s'aligner sur les doctrines de base. Elles doivent pouvoir

être examinées en tous temps au cours de réunions spéciales. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille sans cesse y revenir et qu'il faille permettre à un membre de l'assemblée de tourner toutes les réunions et tous les sujets pour retomber sur son dada particulier. Que ce dada soit considéré et discuté une bonne fois en présence de quelqu'un qui soit bien au courant de la Vérité ; et si l'assemblée écarte cette proposition comme non conforme aux Ecritures, et que le promoteur de la question ne soit malgré tout pas convaincu, qu'il s'abstienne tout au moins d'attirer à nouveau l'attention de l'assemblée pendant un certain temps un an peut être – après quoi il pourrait, sans risquer d'être ennuyeux, réclamer un nouvel examen qui pourrait être consenti ou pourrait ne pas l'être suivant que l'assemblée trouve ou ne trouve pas que le sujet on vaille la peine.

Ce sur quoi nous insistons c'est que, à moins qu'il n'existe une issue quelconque, deux écueils sont à craindre. D'abord, le danger de connaître une situation semblable à celle des églises de la chrétienté où il est impossible de s'adresser à leurs fidèles au cours de leurs réunions, tout moyen d'accès se trouvant minutieusement filtré. Ensuite, si quelqu'un caresse une théorie qui en appelle à son jugement comme une vérité d'importance — quelque fausse ou irrationnelle qu'elle puisse être — il ne sera pas content tant qu'il n'aura pas pu exposer son idée et y reviendra obstinément.

359 ORDRE ET DISCIPLINE

Mais quand il aura eu une occasion raisonnable de s'expliquer, même s'il n'est pas convaincu de son erreur, il ressentira lui-même l'inconvenance qu'il y aurait à importuner ceux qui, après l'avoir entendu, ont rejeté sa conception.

Quatrième proposition. Si étrange que cela puisse paraître, croître on connaissance peut diminuer da dévotion. Nos capacités sont si menues et le temps que nous consacrons aux choses religieuses est si limité que si notre attention est toute tendue dans une seule direction elle s'amenuise dans les autres domaines. Le chrétien ne doit pas être tout en tête et rien pour le cœur, ni tout pour le cœur et rien pour la tête. *" L'esprit de bon sens"* nous pousse à développer tous les fruits et toutes les vertus qui complètent et affirment un caractère équilibré. De nos jours la tendance générale en est au sens opposé: celui de la spécialisation. Tel ouvrier fait

ceci, tel autre fait cela en sorte que bien peu d'ouvriers connaissent à fond, et comme autrefois, le métier qu'ils exercent La nouvelle créature doit résister à cette tendance et " suivre avec ses pieds des voies droites" en conséquence, de peur que, se bornant à un seul élément de grâce, elle en arrive à négliger l'exercice d'autres facultés ou privilèges donnés par Dieu.

Chaque être humain présente à un degré plus ou moins élevé des dispositions au dévouement à une cause. Les facultés essentielles de l'esprit que sont la vénération et la spiritualité appellent à leur aide les qualités de conscience, d'espérance, d'harmonie, etc… Si nous les négligeons, l'intérêt que nous prenons, l'amour que nous éprouvons pour la Vérité ira en diminuant, et, au lieu que nos cœurs aillent au Seigneur, poussés par une appréciation plus vive de son amour et par un désir plus intense de lui plaire, de l'honorer et de le servir, il se trouvera que les qualités d'arrière plan, prenant le pas sur les facultés essentielles, on glissera dans le sens des philosophies à caractère strictement intellectuel qui engendrent l'esprit de combativité, de négation, d'ambition, de contestation et de vaine gloire.

360 LA NOUVELLE CREATION

Pour cette raison, la Nouvelle Création a besoin, non seulement qu'une réunion comporte une partie consacrée à l'adorationà la prière et à la louange, mais encore, croyons-nous qu'un culte particulier orienté dans le sens de l'exercice de la piété, ait lieu chaque semaine. Au cours de cette réunion spéciale, une place serait faite au témoignage sur le plan des expériences chrétiennes. Non pas un témoignage consistant à revenir quelque vingt ans et plus en arrière pour raconter l'histoire d'une première conversion,, etc… mais un témoignage récent reflétant la condition du cœur pour le moment et pendant la semaine écoulée. Des témoignages de ce genre sont utiles à ceux qui écoutent. Ils les encouragent parfois en leur rappelant des expériences favorables ou les réconfortent en leur montrant par les épreuves, les difficultés, les perplexités, etc… des autres qu'ils ne sont pas seuls à les connaître et parfois même à succomber.

C'est ainsi que chacun peut pénétrer toujours plus le sens des paroles de l'apôtre: " *Ne soyez pas surpris comme d'une chose étrange qui vous arrive, de la fournaise qui est au milieu de vous pour vous éprouver* "(1 Pierre 4:12). Tous les enfants de

Dieu connaissent des épreuves et des difficultés. Ils apprennent de cette manière à sympathiser avec d'autres, et, à mesure que les liens de sympathie augmentent, l'empressement à venir en aide augmente également, de même que l'esprit d'amour – l'esprit saint; Ces réunions à mi-semaine peuvent se centrer sur un texte proposé à l'assemblée du dimanche précédent. Ce texte servirait de base et chacun noterait et signalerait les expériences de la vie s'y rapportant au cours de la semaine. Bien sûr on peut jour après jour, profiter des leçons et des expériences sur des plans bien différents; mais la plupart, sans y penser, sans même les remarquer, laissent passer ces grandes leçons et il leur faut des épreuves plus larges et plus amères alors qu'il leur aurait suffi de prendre garde à ce que le Seigneur leur apprend chaque jour par ses soins.

361 ORDRE ET DISCIPLINE

Pour donner un exemple, supposons que le centre d'intérêt de La semaine ait été " *La paix de Dieu* **"** avec le texte*: " Et que la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence* (compréhension) *garde vos cœurs"* (Philippiens 4:7). Chaque frère, chaque sœur, pendant la semaine, remarquera à quel point ce texte a trouvé son application dans son cas particulier, ce qui a paru interrompre ou faire obstacle à cette paix suprême en apportent l'inquiétude et le mécontentement. Ces expériences réflexions, leçons, acquises par l'un et l'autre, exposées devant tous par ceux qui le peuvent et par ceux qui le peuvent avec moins de bonheur, non seulement rappelleraient à tous les présents leurs propres expériences pendant la première moitié de la semaine mais pendant la deuxième moitié y ajouteraient celles des autres. Ceci ne pourrait que contribuer à élargir le champ des liens de sympathie déjà existant on soulignant mieux les avantages de la paix sur la discorde, le bien qu'apporte la paix de Dieu dans le cœur, et comment il est possible de garder cette paix au sein du tumulte, de la confusion, du danger, des conditions sur lesquelles nous ne pouvons rien. Le caractère d'adoration de ces réunions ne fera qu'ajouter au profit qu'on en retirera. Quiconque se rend compte avec acuité de ses défauts personnels et fait tout ce qu'il peut pour croître dans les grâces de l'Esprit, cherchera à se rapprocher du Seigneur dans son désir de lui plaire et d'être animé sans cesse par son Esprit 1).

Dans ces réunions comme dans toutes les autres, il apparaît que l'ordre et la

méthode sont susceptibles d'apporter le plus grand bien. Non pas un ordre qui détruise la vie et la liberté d'une réunion mais la préserve au contraire on s'opposant à l'anarchie, au, désordre par une contrainte aimable, sage et douce. Ainsi il faudrait que le caractère de la réunion soit déterminé à l'avance tandis que le devoir de celui qui la dirige consiste à La conduire d'une manière raisonnablement affable vers le but fixé.

1)Des réunions du genre que nous décrivons en ce moment se tiennent dans des centaines d'assemblées. Bien souvent les sujets choisis sont pris dans la Manne quotidienne.

362 LA NOUVELLE CREATION

Il demeure entendu que ces réunions la ne sont pas des réunions de questions, ni des réunions pour la discussion ou la prédication. D'autres réunions sont prévues pour cela où tous ceux qui le désirent sont les bienvenus. Cette réunion-là a un objectif bien défini. Pour la tenir dans sa ligne et éviter les discussions ou les réponses de l'un à l'autre, celui qui la conduit — et qui a été choisi pour représenter l'assemblée tout entière —doit être seul à répondre ou à faire des remarques quand il y a **nécessite**. Il lui appartient de veiller à ce que certains témoignages ne soient tellement longs qu'ils en deviennent fatiguants, empêchent celui des autres et risquent de faire durer la réunion plus qu'il n'est raisonnable et qu'il n'a été fixé. Tous ces détails qui incombent à celui qui dirige, impliquent qu'il soit un Ancien dans l'Eglise. Quiconque ne serait pas suffisamment expérimenté, risquerait, même avec les meilleures intentions, d'être trop relâché ou trop strict en appliquant la règle. Il pourrait frustrer la réunion du caractère qu'elle doit revêtir par trop d'indulgence ou, heurter quelque frère ou sœur à l'étiquette par une insuffisante correction dans le langage ou la convenance. Oui, celui qui conduit cette réunion devrait être un Ancien ou quelqu'un capable de l'être ce qui veut dire suffisamment avancé dans la connaissance de la Parole et apte à enseigner pour pouvoir donner à bon escient une parole d'encouragement, un conseil, un avis **utile en réponse** aux témoignages donnés*. " Une parole dite à propos, comme elle est agréable ! "***,** et est souvent plus utile que tout un discours. Proverbes 15:28.

Bien que, dans ce qui précède, nous ayons signalé les besoins à satisfaire par des

réunions de nature différentes et appropriées nous nous sommes surtout arrêtés à la dernière, celle que, soit dit en passant, nous considérons comme la plus importante de toutes, celle qui contribue le plus à la croissance on spiritualité. Voyons maintenant quels peuvent être de bons aménagements par rapport aux autres réunions. Celles-ci doivent s'adapter aux circonstances, conditions et importance du rassemblement de l'Ecclésia ou Corps.

363 LA NOUVELLE CREATION

Si l'assemblée comporte environ cinquante membres et que certains d'entre eux soient aptes à parler en public et à exposer la Vérité d'une manière compréhensible, nous pensons qu'une réunion avec allocution par semaine, où l'on inviterait les amis, les voisins et d'autres, serait profitable. Mais si personne n'est vraiment qualifié pour présenter, sur un sujet scripturaire un discours qui se tienne, logique, raisonnable, mieux vaut s'abstenir de tenir une réunion de ce genre. Ou alors répartir le temps et partager la tâche entre plusieurs frères ayant quelque faible talent et qui pourraient à tour de rôle parler sur un même sujet. Ou bien encore ces Anciens pourraient alterner : celui-ci tel dimanche avec un texte et tel autre le dimanche suivant; ou encore deux Anciens ce dimanche avec deux textes différents et ainsi de suite. Il semble que les intérêts essentiels de toute l'Eglise soient sauvegardés quand **tous** les frères, **selon** leurs capacités, s'y trouvent mêlés avec la pensée que l'humilité et les idées claires sur la Vérité demeurent l'essentiel et non le beau langage et les finesses oratoires.

Mais, à notre jugement, le genre de réunion le plus important, le plus utile aussi après le culte d'adoration dont nous avons parlé précédemment, c'est celui où toute la réunion des croyants a sa part sous la direction d'un président de séance, tantôt l'un, tantôt l'autre. Pour une réunion comme celle-là on peut proposer à la discussion soit un sujet soit un texte de l'Ecriture. Examinant le sujet par avance, celui qui conduira la réunion pourra le couper et le répartir entre plusieurs frères en leur faisant connaître ce qu'ils auront à développer, si possible une semaine d'avance, de manière que ceux-ci viennent ***à*** la réunion préparés à soumettre des idées chacun dans le cadre qui lui aura été assigné. Ces principaux préposés à l'examen du sujet choisi (deux peut être, six ou même d'avantage selon le nombre des compétences dont on dispose, l'importance de l'assemblée, l'étendue du sujet)

trouveront un grand secours dans l'examen des ETUDES et des " TOURS " avec les meilleures traductions des Bibles. Qu'ils présentent donc la question; avec des mots à eux ou encore qu'ils trouvent des extraits bien choisis d'articles dans les " TOURS " ou les " ETUDES" qu'ils liront en les accompagnant de quelques remarques appropriées.

364 LA NOUVELLE CREATION

Après que la réunion aura commencé par la louange et la prière, celui qui préside rappellera les sujets qui seront examinés ce jour-là. Lorsque chacun des frères, invités à le faire aura présenté ce qu'il aura trouvé sur le sujet qui lui a été attribué, la discussion sera ouverte devant toute l'assemblée qui posera des questions, relèvera des expressions, soit pour soit contre ce qui a été présenté. Si l'assemblée ne semble pas disposée à la discussion mais a besoin qu'on s'étende davantage, le président de séance y pourvoira par d'habiles questions. Seul, le président interviendra auprès des frères qui auront parlé, ou essaiera de **répondre** et d'harmoniser leurs déclarations. Evidemment il pourra demander à ceux qui auront fait l'exposé de préciser leurs positions et d'expliquer plus à fond leurs raisons. Ceux qui parleront adresseront leurs remarques au président de séance et jamais de l'un à l'autre directement. On évitera ainsi toute question personnelle ou raison d'altercation. Le président n'a d'autre part à prendre dans la discussion que celle que nous avons signalée mais doit pouvoir, à la fin, rassembler les idées principales et résumer le sujet dans son ensemble et d'après son propre point de vue avant que la réunion ne se termine par la louange et l'action de grâce.

Chaque point peut être complètement élucidé et le sujet suffisamment retourné pour que chacun puisse en avoir une vue d'ensemble assez claire. Dans le cas de sujets plus complexes, le président aurait profit à résumer et à donner son opinion après que chaque partie de sujet aura été exposée. Nous ne connaissons pas de formule mieux adaptée à une étude complète de la Parole divine. Nous la considérons comme beaucoup plus profitable que la prédication courante dans la plupart des rassemblements du peuple de Dieu.

365 LA NOUVELLE CREATION

Une réunion de ce genre satisfait à tous les besoins énoncés précédemment sous les numéros 1, 2 et 3. Pour ce qui est du premier point, ceux qui ont à préparer une partie du sujet ont toute occasion d'exercer leurs capacités. Le second point est également satisfait puisque chaque auditeur peut poser ses questions, émettre ses suggestions après que le frère chargé d'envisager telle partie de sujet en aura terminé avec elle. Quant au troisième point, il trouve aussi sa place dans ce genre de réunion parce que le ou les sujets de la semaine devraient être choisis de préférence par toute l'assemblée, et non par celui qui conduit la réunion, au moins une semaine avant la mise en discussion.

Un membre quelconque du groupement devrait pouvoir présenter sa question ou son sujet. L'esprit d'amour, de sympathie et de bonne considération devrait pénétrer tout le monde au point que tout sujet acceptable puisse être entendu comme il convient même si l'on demande à discuter d'un sujet qui soit on apparence contraire aux idées générales de l'assemblée, tout on demeurant dans les limites des principes fondamentaux de l'Evangile, il convient d'accorder à celui qui propose le sujet et en demanda la discussion un temps raisonnable pour le présenter. Il sera même le présentateur principal à cette occasion dans un temps limité, disons à trente minutes, ou plus ou moins suivant, l'importance du sujet et l'intérêt que le groupe y prend. Lorsqu'il en aura terminé, la question sera discutée entre les autres membres du groupe. On accordera quelques minutes à l'initiateur de la question pour répondre aux objections qui lui auront été faites et le président de séance aura le mot de la fin an clôturant la réunion.

366 LA NOUVELLE CREATION

Une autre formule de réunion qui s'est révélée très intéressante pour l'étude de la Parole est le Cercle béréen pour l'étude de la Bible. Ce ne sont pas des réunions où l'on ne fait que lire mais où l'on étudie le plan divin sous tous ses aspects, point par point. Les différents volumes des **Etudes des Ecritures** traitant des sujets comme ils le font dans un ordre suivi, constituent (avec la Bible) des livres de texte pour ces études bibliques. Cependant, dans l'intérêt même de la réunion, il est nécessaire que celui qui la conduit et les membres du groupe établissent une différence très nette entre lire et étudier. Pour autant qu'il s'agisse de la lecture, il vaudrait mieux que les amis lisent eux-mêmes chez eux. L'objet de ces études consiste à envisager

une certaine partie de sujet condensée en un ou plusieurs paragraphes qu'on videra absolument en apportant des textes des Ecritures, etc… Si possible chacun des présents exprimera sa pensée sur le paragraphe considéré avant d'aller plus loin. Certains de ces " Cercles béréens " ont passé jusqu'à un an ou deux dans l'étude d'un seul volume des **Etudes des Ecritures** — et ce avec intérêt et profit.

QUE CHACUN AIT, EN SON ESPRIT UNE CONVICTION SOLIDE

Romains 14:5

Tous les esprits clairs sont heureux **d'être fixés positivement,** si possible, sur chaque détail de la Vérité. Et, déclare l'apôtre, chaque membre de l'Eglise doit s'efforcer d'y parvenir pour son propre compte, **"** en son esprit ". On a tort cependant d'essayer d'appliquer cette règle excellente mais tout individuelle à une Eglise ou assemblée dans une étude biblique lorsqu'on voudrait obliger tout le monde à **conclure** dans un sens rigoureusement pareil. Naturellement on peut souhaiter que tous puissent " voir de leurs yeux **",** mais cela n'est pas raisonnable quand on se souvient que nous sommes tous déchus de la perfection non seulement au physique mais encore au mental, que nos défauts se signalent dans tous les domaines ainsi qu'en témoignent les multiples formes des crânes des gens qu'on côtoie. Le degré d'instruction ou d'éducation que nous avons reçu constitue d'importants facteurs lorsqu'il s'agit de favoriser ou de mettre empêchement à une conformité de vues.

367 ORDRE ET DISCIPLINE

Mais l'apôtre ne dit-il pas que nous devrions tous être unis dans une même pensée? que nous serons tous enseignés de Dieu en sorte que nous serons tous animés d'un esprit de bon sens? que nous devons tous croître en grâce et en connaissance nous édifiant l'un l'autre dans la foi?

Tout ceci est vrai mais cela ne veut pas dire que ce résultat soit atteint au bout d'une réunion. Non seulement les enfants de Dieu ont des têtes inégalement

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

développées, des différences dans l'expérience et le savoir mais sont, en plus, d'âges différents comme nouvelles créatures: des enfants, des adolescents, des adultes. Il ne doit donc pas nous surprendre que, certains soient plus lents que d'autres à comprendre, plus lents à se faire une conviction solide en leur esprit à propos des *" choses profondes de Dieu ".* Certes ils doivent tenir aux connaissances **fondamentales**, savoir, que nous sonnes tous des pécheurs, que Jésus-Christ notre Chef nous a **rachetés** par son sacrifice accompli au Calvaire, que nous sommes maintenant à l'école de Christ pour y recevoir instruction et y être formés pour le Royaume et son service, que personne n'est admis dans cette Ecole si ce n'est par une complète consécration de son tout au Seigneur. Ces choses là, tous doivent les voir, les reconnaître tout à fait et toujours. S'il en était autrement on ne pourrait même pas les considérer comme "des frères – bébés dans la Nouvelle Création. Cependant nous avons tous besoin de patience l'un pour l'autre, nous avons besoin qu'on supporte les originalités de l'un et de l'autre — et par dessus tout cela **amour** doit travailler à augmenter les grâces de l'Esprit à mesure que nous nous rapprochons de sa plénitude.

368 ORDRE ET DISCIPLINE

Ceci étant, toutes les questions, toutes les réponses, toutes les remarques dans les réunions où plusieurs prennent la parole — doivent **concerner** toute l'assemblée présente et non viser personnellement tel ou tels. Pour cette raison, il faut toujours **s'adresser au président de séance** qui représente tout le monde sauf si, pour plus de commodité, le président invite celui qui a la parole à faire face à l'auditoire et à s'adresser directement à lui. Après avoir exposé son point de vue, on doit pouvoir entendre tranquillement le point de vue des autres sans qu'un débat s'institue ou que le premier revienne à la charge et redise ce qu'il a déjà dit. Après quoi, que chacun se confie au Seigneur qui guide, enseigne et montre la vérité sans insister pour que tous **voient** chaque détail comme on le voit soi-même ni même comme le plus grand nombre le voit. Voici la règle à suivre : Sur les questions essentielles : l'unité **;** sur les questions d'importance secondaire : la charité.

Nous admettons cependant que chaque détail dans ce qui est vrai a son importance, que la plus petite parcelle d'erreur est néfaste et que les enfants de Dieu doivent prier et s'efforcer d'atteindre à l'unité dans la connaissance sans

espérer y parvenir par la contrainte. L'unité d'esprit sur les principes de base, voilà ce qui importe. Si cette unité-là existe on peut avoir confiance que le Seigneur **guidera** tous ceux qu'elle anime dans toute la vérité nécessaire pour le moment. C'est sous ce rapport que ceux qui conduisent le troupeau du Seigneur ont le plus besoin de sagesse, d'amour, de force de caractère et de voir clairement la Vérité, de manière qu'à la fin de chaque réunion celui qui en a assumé la direction soit à même de résumer les idées tirées de l'Ecriture et de laisser tous les esprits sous cette bienfaisante influence, dans un langage clair, positif, aimable sans jamais être dogmatique, sauf sur les questions fondamentales.

SERVICES FUNEBRES

Dans les moments de deuil, tandis que plus ou moins de solennité s'installe parmi ceux qui assistent aux obsèques, le corps inerte et froid, les cœurs brisés, les larmes, le crêpe, etc… tout contribue à faire sentir que la mort n'est pas l'amie de l'homme mais son ennemi. De telles occasions sont favorables pour présenter la Vérité et il convient d'en tirer parti. Nombreux sont ceux qui, intéressés maintenant à la Vérité Présente ont eu leur attention éveillée par un discours entendu Lors d'un enterrement. Bien plus, certains seront présents et écouteront dans une circonstance comme celle-là qui, en tout autre temps craindraient de déplaire à leurs amis s'ils venaient à assister ouvertement à nos réunions ordinaires. Pour cette raison nous conseillons de profiter de ces occasions dans la plus large mesure possible. Si le défunt est un croyant et que sa famille ne soit pas favorable, il se peut qu'il ait exprimé un dernier souhait à l'effet qu'un représentant de nos idées parle à la foule des assistants lors de ses funérailles. Si c'est un enfant et que ses parents soient tous deux dans la Vérité, la question ne se pose pas. Mais si l'un d'eux est sympathisant et l'autre pas, c'est du père que cela dépend. Bien que la femme ait tout à fait le droit de faire connaître son point de vue à son mari et que celui-ci doive aux suggestions de Sa compagne une considération raisonnable, ce ne doit pourtant pas être une raison d'éluder sa propre responsabilité vis-à-vis de Dieu en tant que chef de famille.

Dans bien des petits groupes il se trouve des frères tout à fait qualifiés pour faire un discours intéressant et profitable, tout à fait approprié aux circonstances, sans qu'il soit besoin d'indications venant de notre part ou de personne. Mais dans la plupart

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

des cas il ne se trouve personne qui puisse assumer cette charge. Pour cette raison nous donnons les indications suffisantes pour se tirer d'affaire. Le frère qui conduira le service sera choisi de préférence parmi des étrangers à la famille du défunt.

370 LA NOUVELLE CREATION

Cependant s'il n'y avait absolument personne Il ne saurait y avoir d'incongruité à ce qu'un fils, un mari, un père conduisît le service. A moins d'avoir une grande habitude du public et de connaître parfaitement le sujet, le mieux serait d'adapter au cas particulier et aux circonstances les réflexions qui vont suivre — d'en écrire le texte et de le lire devant l'assistance. Ce texte, d'une écriture très lisible ou encore tapé à la machine à écrire, sera lu plusieurs fois à haute voix avant de le faire devant le public de manière que le débit en soit régulier, bien articulé et aussi intelligible que possible. Nous irons même jusqu'à dire que s'il ne se trouve absolument aucun frère susceptible de faire le nécessaire, rien ne s'opposerait à ce qu'une sœur fasse cette lecture à la condition de porter une coiffure quelconque sur la tête.

Voici ce que nous proposons quant à la manière de conduire le service ainsi que le texte d'une allocution pour les obsèques d'un frère dans le Seigneur

1) Débuter par le chant d'un cantique choisi expressément et qu'on chantera sans éclat : " Plus près de toi, mon Dieu **",** " Le Rocher des siècles **",** " Il me conduit ". " Beaucoup donnent mais non pour toujours " ou d'autres encore.

2) Si un membre de la famille faisait partie d'une église et tiendrait à ce qu'un ecclésiastique de son choix dise quelques mots, on pourrait lui laisser lire quelques versets de l'Ecriture sur la résurrection, faire la prière ou même les deux. Si personne ne demande rien dans ce sens, on passe directement de 1) à 3).

3) ESQUISSE D'ORAISON FUNEBRE

371 ORDRE ET DISCIPLINE

Chers amis. — Nous voici rassemblés pour rendre un dernier hommage à la mémoire de notre ami et frère, et confier ses restes à la tombe: la poussière à la poussière et la cendre à la cendre. En dépit du fait que rien en ce bas monde ne soit plus commun que la mort et son cortège de maladie, de douleur et d'affliction il s'avère impossible à des êtres intelligents de prendre son parti des déchirements des liens d'amitié, du foyer, de d'amour, des affections de toute nature. Et la plaie demeure vive malgré que l'apôtre ait déclaré que, comme chrétiens, nous ne *nous " désolons pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance "*. Que pourrait-on faire de mieux, aujourd'hui, si non de reconsidérer cette grande espérance apportée par l'Evangile comme le baume de Galaad capable de guérir les douleurs de la terre comme rien d'autre ne le pourrait.

Mais avant de voir l'espérance de l'Evangile, l'espoir d'une résurrection des morts, l'espoir d'une vie future dans des conditions infiniment plus heureuses que les présentes, il n'est pas hors de propos de se demander pourquoi nous avons besoin d'une espérance comme celle-là, pourquoi la mort ne nous est-elle pas tout simplement épargnée plutôt que de nous donner une espérance de résurrection des morts ? Pourquoi Dieu ne nous laisse-t-il vivre que quelques jours ou quelques années et encore gonflées de misères? Pourquoi sommes-nous fauchés comme l'herbe tombe et se dessèche? Pourquoi les liens du cœur se brisent-ils, les arrangements de foyers et de familles sont-ils retournés par la mort, la grande ennemie de notre race qui, depuis plus de six mille ans, a supprimé des milliards d'êtres humains, frères en humanité, tous enfants d'Adam ? Pour les esprits qui réfléchissent, il n'est pas de question plus palpitante.

L'incroyance affirme que n'étant au fond qu'à l'échelon animal supérieur, nous naissons, nous vivons et nous mourons comme la bête brute et qu'il n'existe pas de vie future. Cette perspective donne le frisson et bien qu'incapable de prouver le contraire par une expérience personnelle, la voix de Dieu se fait entendre qui " parle de paix par Jésus-Christ notre Seigneur ".

372 ORDRE ET DISCIPLINE

Le message de paix que le Rédempteur donne à ses disciples ne nie pas les faits; il ne prétend pas que la peine, la douleur la mort n'existent pas. Bien au contraire. Il

dit : *“ Je suis la résurrection et la vie ”.* Il affirme que **“** *tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix et en sortiront ”*Que ce démenti à l’incroyance a de douces résonances ! Il apporte l’espoir et cet espoir fait naître la paix d’autant plus profonde que nous apprenons à mieux connaître et à nous confier en Dieu et dans son Fils dont nous avons entendu les paroles et qui réalise les desseins de son Père.

Mais si l’Eternel se propose une résurrection et si cette promesse de résurrection produit la paix, le repos, l’espérance… pourquoi Dieu a-t-Il tout d’abord abandonné l’homme à la destruction pour dire ensuite à l’humanité, par la résurrection et par le psalmiste (Psaume 90:3) *“ Fils des hommes, retournez ! ”*. Pourquoi ne pas les avoir laissés en vie? Pourquoi ne pas avoir empêché la douleur et la mort? A cela nous répondons que les Ecritures – et les Ecritures seules — expliquent les conditions actuelles. Elles seules jettent quelque lumière sur ce sujet. Elles font connaître, qu’à l’origine, Dieu créa notre race parfaite, absolument équilibrée, à son image et à sa ressemblance. Par la désobéissance nos premiers parents ont déchu de cet état de noblesse sont passés sous le coup de la sentence qui frappe le péché, c’est-à-dire la **mort**. Cette décision qui frappait Adam a atteint toute sa race par les moyens naturels. La pente du péché s’est accentué avec les générations et la maladie, la souffrance et la mort ont suivi au même rythme.

On a dit que le salaire du péché d’Adam consistait en une éternité de tourments; que nous tous et l’humanité tout entière étions condamnés à ce châtiment barbare et indescriptible pour prix du péché originel; que seuls ceux qui deviennent disciples de Jésus pourront échapper à l’Eternel tourment de l’enfer. Mais, chers amis, la Parole de Dieu ne dit rien de semblable, rien d’aussi irrationnel, injuste et méchant.

373 ORDRE ET DISCIPLINE Elle dit au contraire que le salaire du péché c’est la **mort**, que la vie éternelle est un **don** de Dieu et que personne ne peut recouvrer ce don sans s’unir d’une manière vitale au cher Fils de Dieu. Même le méchant à qui la vie éternelle sera refusée ne souffrira pas éternellement. Et la déclaration de l’Ecriture vient, très nette et très raisonnable*: “ Dieu **détruira** tous ses méchants ”* Psaume 145:20.

Remarquons comme tout ceci fut précisé en termes claire à Adam lors de son

épreuve. C'est à ce moment là et dans ce lieu même qu'il faut remonter pour retrouver la déclaration du Père céleste sur le châtiment infligé par sa juste colère. Il avait pris toutes dispositions heureuses en faveur de nos premiers parents en les entourant, dans le Paradis, de nombreuses variétés d'arbres fruitiers entretenant la vie. Il ne les éprouvait sur le chapitre de l'obéissance qu'en leur défendant de manger, de goûter ou même de toucher d'un certain arbre entre tous. Leur désobéissance entraîna leur expulsion du Paradis — éloignement des arbres qui conservaient la vie, ce qui, petit à petit fut àl'origine des conditions mortelles que nous connaissons encore, et ceci, en s'accentuant. Personne n'ignore en effet que la moyenne de la vie de l'homme aujourd'hui est bien inférieure à celle d'Adam qui ***" vécut neuf cent trente ans ".***

Voici les termes dont s'est servi le Seigneur et qui sont rapportés dans le livre de la Genèse : *" Le jour où tu en mangeras, tu mourras ".* Ce *" jour "* — l'apôtre Pierre l'explique — était un jour dans le cadre de l'Eternel. *" Il est une chose, bien aimés, que vous ne devez pas ignorer, c'est que* ***devant te Seigneur, un jour est comme mille ans*** ". Ce fut dans ce *"jour"* qu'Adam mourut et aucun de ses enfants n'a passé cette limite. Après qu'Adam eut perpétré son acte, la sentence prononcée par l'Eternel démontre qu'il n'avait nullement l'intention de tourmenter sa créature et que sa malédiction ne visait à rien de moins qu'à lui retirer la vie avec toutes les conséquences résultant d'une condition devenue mortelle. Voici ce que l'Eternel dit à Adam : *" Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front jusqu'à ce que tu retournes àla poussière d'où tu as été formé car tu es poussière et tu retourneras à la poussière ".* Genèse 2:17 ; 3:19 ; 2 Pierre 3:8.

374 ORDRE ET DISCIPLINE

On est assurément très soulagé de se rendre compte que cette doctrine terrible des tourments éternels de l'enfer pour le premier couple et toute leur descendance, est une doctrine fausse qui ne provient pas de la Bible mais des " âges de ténèbres ". Dans toute la Parole de Dieu, rien ne le fait supposer. Ecoutons plutôt l'explication qu'en donne l'apôtre Paul en tous points conforme au récit de la Genèse. Il dit (Romains 5:12) : *" Par un seul homme te péché est entré dans le monde et, par le péché, la mort ; ainsi la mort s'est étendue à tous les hommes parce que tous ont*

péché ”. Que peut-il y avoir de plus raisonnable, de plus convaincant, de plus satisfaisant que cette explication divine de la mort? — le résultat d’une offense, du péché. Mis à l’épreuve, Adam a perdu tous ses droits et privilège en raison de sa désobéissance. Il est passé sous le coup de cette malédiction entraînant la maladie, la souffrance, les chagrins, les troubles et la mort. Nous-mêmes, sans qu’il soit besoin d’aucune épreuve, (il devient inutile de nous éprouver; nous qui héritons, par nature, des tendances et de l’état d’abaissement consécutifs au péché) sommes frappés par cette sentence divine contre le péché: la mort. Même en tant que race nous descendons graduellement dans la faiblesse, la maladie, la souffrance, les tracas et dans la tombe.

Cette explication en impose à nos jugements. Elle fait comprendre que l’enfant qui n’a vécu qu’une heure, un jour une semaine ou un mois tombe sous le coup du processus mortel au même titre que ceux qui vivent quelques années de plus et se joignent personnellement à la transgression des lois de la justice. *“ Je suis né dans le péché, formé dans l’iniquité et ma mère m’a conçu dans le péché* **”,** telle est la déclaration de l’Ecriture à ce propos. **“** *Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu”.*

375 ORDRE ET DISCIPLINE

Et alors, où est l’espoir ? Quel secours peut-il être apporté àune aussi lamentable condition ? Que peut-on faire pour ceux qui souffrent et meurent dans le monde ? Et que peut-on faire pour les quelques cinquante mille millions d’êtres déjà descendus dans la prison de la mort? Par nous-mêmes nous n’y pouvons très certainement rien. Six mille ans d’efforts humains pour lutter contre la maladie, la souffrance et la mort se sont avérés désespérément inutiles. Et ceux qui ont quelque espérance la possèdent parce qu’ils regardent au Seigneur, au Dieu de leur salut. Il a proposé un moyen de salut et la Bible est la révélation du grand Plan des Ages que Dieu réalise pas àpas Le premier acte fut celui de la rédemption du paiement de la peine à nous infligée — la peine de mort. Jésus en acquitta le prix. *“ Il est mort, lui juste pour les injustes, afin de nous amener à Dieu ”.* Absolument personne, parmi la race condamnée, ne pouvait prétendre à se racheter lui-même et comme l’annonçait le prophète*: “ Personne ne peut donner à Dieu le prix du rachat ”.* Cependant

l'extrémité où l'homme se trouvait acculé est devenue la conjoncture de Dieu. Il envoya Jésus qui donna pour nous sa **vie intacte**, sa vie "pure, innocente, séparée des pécheurs " et par conséquent en marge de la race mourante. Cette vie, Dieu l'a acceptée tel un prix correspondant et compensateur de la vie perdue d'Adam. Elle nous couvre tous, nous qui sommes de la postérité d'Adam et qui n'avons pas été frappés personnellement mais en raison " *de la désobéissance d'un seul homme ".* C'est ainsi que Dieu peut demeurer juste grâce à l'obéissance de Jésus-Christ notre Seigneur. De lui il est écrit qu'il *" s'est donné lui-même en rançon pour tous, témoignage rendu en son propre temps ".* 1 Timothée 2:6.

376 LA NOUVELLE CREATION

Remarquons en passant, chers amis, que notre Seigneur Jésus n'a pas seulement racheté l'Eglise mais encore, ainsi que l'affirme l'Ecriture : " *Il est la propitiation* (satisfaction) *pour nos péchés* (les péchés de l'Eglise) *et non seulement pour les nôtres mais aussi pour ceux du monde entier "* (1 Jean 2:2). Dieu merci, nous touchons ici à ce qui constitue la base de la grande espérance qui nous rend capables de ne pas nous désoler comme ceux qui n'ont pas d'espoir ou qui ne possèdent qu'un espoir fragile non fondé sur l'affirmation positive dis la Parole divine.

Mais, dira quelqu'un, voilà déjà bien longtemps que Jésus est mort. Pourquoi donc le péché et la mort règnent-ils encore et continuent-ils à engloutir la famille humaine? A cela nous répondons que, pendant quatre mille ans, Dieu a différé l'envoi du **sacrifice** et qu'il diffère encore la réalisation de la bénédiction qui doit en résulter et qui s'accomplira certainement lorsque le **"** moment **"**de Dieu sera venu. La raison de ce délai est double, d'après l'Ecriture.

Tout d'abord de laisser s'écouler un temps suffisant pour permettre la multiplication de la famille humaine et le peuplement de toute la terre, laquelle, revenue à la perfection de l'Eden, deviendra dans son ensemble le Paradis de Dieu rétabli sur une plus grande et plus vaste échelle. Tout au long de cette longue période les hommes font l'expérience du contact avec le péché et la mort. Ils en retirent une grande leçon, celle de mesurer à quel point le péché, le mal est condamnable et ne

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

doit pas être recherché. Dés que le moment du Seigneur sera venu —ce que nous croyons n'être plus très lointain il accomplira sa promesse et établira son Royaume dans le monde. Ce royaume liera Satan, mettra un terme à toutes les forces et les influences qui tendent vers le péché et la mort et fera en sorte que la connaissance de l'Eternel remplisse la terre. C'est de cette manière que Christ bénira le genre humain et le relèvera pas à pas, degré par degré, jusqu'à la perfection intégrale à laquelle il fut crée, à l'image de Dieu, en Adam. On appelle Royaume Millénial cette ère de bénédiction.

377 ORDRE ET DISCIPLINE

C'est pour sa venue que le Seigneur nous a enseigné à prier: *" Que ton règne arrive que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel".* Il faudra ce jour de mille ans de bénédiction et de restitution pour rétablir la justice sur toute la terre et sur une base solide, et également pour remettre le genre humain à l'épreuve de manière à déterminer ceux qui, par leur obéissance à Christ, seront estimés dignes de la vie éternelle, et ceux qui, le sachant et le voulant et en raison de leur penchant pour le péché, seront frappés de la Seconde mort, de la " *destruction éternelle hors de la présence du Seigneur et de la gloire de sa puissance ".* Ces bénédictions de l'Age Millénial ne concerneront pas seulement les seize cent millions d'êtres qui peuplent actuellement la terre mais encore les cinquante milliards qui ont paru et sont allés dans la tombe, la grande prison de la mort d'où notre Seigneur Jésus les sortira ainsi qu'il le déclare : *" Je tiens les clefs de la mort et du séjour des morts".* Apocalypse 1 :18.

En second lieu, le Seigneur a différé sa bénédiction à la Terre pour rassembler et tirer de l'humanité, pendant l'Age de l'Evangile un " *petit troupeau* **",** une " *classe élue* **",** des disciples, des saints. Il recherche un " peuple particulier **",** un " sacerdoce royal **",** qui doit lui être adjoint dans ce Royaume Millénial, non pas pour avoir part, avec le reste du monde, à la restitution des prérogatives terrestres, Si parfaites ou glorieuses soient-elles, ou encore au rétablissement dans la condition édénique quelque agréable qu'elle fût, mais pour connaître une faveur plus grande encore, celle d'être comme son Seigneur, des êtres spirituels participant de la nature divine, au—dessus des anges, des principautés et des puissances et partageant sa gloire. Qu'elle espérance magnifique que celle-là et comme elle parle

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

aux cœurs de ceux qui ont entendu l'invitation, sont devenus disciples du Maître et s'efforcent de suivre ses traces comme il nous en a donné l'exemple! Quelle perspective d'atteindre à cette gloire, à cet honneur, à cette immortalité offerts à l'Eglise dans la première résurrection !

378 ORDRE ET DISCIPLINE

Et quel privilège de collaborer avec le Maître à répandre la faveur divine sur toute la création gémissante en invitant ceux qui le voudront à venir vers l'eau de la vie pour s'y abreuver gratuitement! Alors dans le Royaume, l'Esprit et l'Epouse diront " Viens" car ily aura alors une Epouse, les noces de l'Agneau ayant eu lieu à la fin de l'Age de l'Evangile — *" et que celui qui veut prenne de l'eau de la vie gratuitement "* (Apocalypse 22:17). Ces deux raisons là ne sont-elles pas une explication valable au délai qu'apporte Dieu à la réalisation de ce qui aurait pu se faire dès que le sacrifice rédempteur du calvaire fut accompli ? Il y a tout lieu de se réjouir de cette disposition qui nous offre l'occasion d'être appelés et d'affermir notre vocation et notre élection.

Tel est, en bref, l'exposé de la glorieuse espérance qui animait le frère dont nous honorons aujourd'hui la mémoire. Cette espérance, il la possédait comme une ancre dans l'âme. Elle l'a rendu capable de demeurer ferme du côté du Seigneur et dans les rangs de ceux qui confessent le Maître et le suivent en portant leur croix chaque jour. Il possédait de nobles qualités que sans doute nombre d'entre vous se plaisent à reconnaître. Cependant nous ne formulons pas notre espoir et notre joie à son sujet en supposant qu'il fut parfait, mais parce que nous savons que Jésus-Christ était son parfait Sauveur, qu'il se confiait en lui et que ceux qui se confient en lui ne seront jamais confus mais sortiront vainqueurs. Sans doute notre cher frère possédait de solides qualités que nous ferions bien d'acquérir. Mais nous n'avons guère besoin de modèle d'ici-bas. Dieu lui-même nous a donné son Fils en glorieux exemple et nous avons comme notre frère, à l'imiter. Il est bon de ne pas regarder à l'un l'autre mais au modèle parfait, à Jésus. Il est bon de passer au-dessus des imperfections naturelles communes à tous les humains. Elles sont les conséquences de la chute. Mais il importe de se rappeler que les disciples du Maître sont couverts par la robe de sa justice et "acceptés dans le Bien-aimé ".

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

379 ORDRE ET DISCIPLINE

Pour terminer, chers amis, tirons la leçon de la brièveté de la vie présente et rappelons nous que si Dieu réserve au monde, dans l'avenir, de grandes faveurs, nous qui avons déjà entendu parler de sa grâce et de son salut en Jésus-Christ, jouissons de privilèges spéciaux, d'occasions particulières et, en conséquence de responsabilités plus engagées selon notre degré de connaissance.

Comme l'apôtre le déclare: ***"*** *Celui qui a cette espérance en Lui se purifie comme lui-même est pur ".* Si nous désirons être avec le Seigneur, partager sa gloire et lui être associés dans son œuvre future, il est indispensable que nos caractères soient transformés, que nos cœurs soient changés et que nous devenions, non seulement pur de cœurs, c'est-à-dire d'intention, de volonté, d'aspiration vers Dieu,, mais encore, dans la mesure du possible, dans les paroles et dans les actes et pour autant qu'il se peut que le nouvel esprit, dans les diverses circonstances, domine nos corps altérés par la chute. Rappelons-nous encore de demeurer en Jésus, couverts de la robe de ses mérites et de cultiver dans nos cœurs les grâces de son Esprit. Sous ce rapport, les bonnes résolutions sont d'un puissant secours. Dans cette circonstance particulière, dans le cours de pensées sérieuses et pourtant auréolées de joie, prenons à nouveau celle de nous efforcer de suivre le Maître de plus près, de faire briller davantage, par notre vie, la lumière de sa vérité et de sa faveur. Que chaque jour que nous vivons parmi les autres hommes, nous tâchions de les rendre meilleurs et plus heureux. En faisant ainsi nous glorifierons Dieu dans nos corps et nos esprits qui lui appartiennent. Amen.

4) On pourra, après le discours, dire une prière faite soit par l'orateur lui-même soit par quelque autre frère dans la Vérité. Il ne faut jamais inviter un ecclésiastique quelconque à faire la prière **après** le discours. Car il est à peu près certain qu'il s'adresserait aux hommes et non à Dieu et tâcherait de détruire dans l'esprit des auditeurs le bon effet que le discours aurait pu produire. Dans la prière on remerciera surtout l'Eternel pour sa faveur en Jésus-Christ. On lui demandera de bénir tous ceux qui sont présents et plus particulièrement les membres de la famille éprouvée.

380 LA NOUVELLE CREATION

5) Le service pourra s'achever par une ou deux strophes d'un cantique approprié comme il a été signalé précédemment.

6) Nous suggérons cependant que quelques mots de simple prière soient prononcés au bord de la fosse après que le cercueil y aura été descendu.

MODIFICATION DU DISCOURS POUR L'ADAPTER AUX CAS PARTICULIERS

Le texte du discours qui précède peut évidemment servir dans le cas d'une sœur. Il suffit de substituer le mot "Sœur **"** au mot " Frère ". S'il s'agit d'une personne qui n'ait pas manifesté d'attachement particulier au Seigneur par une pleine consécration, on pourra y apporter les quelques retouches utiles que toute personne apte à discourir en public trouvera facilement.

S'il s'agit d'un enfant de parents croyants ou incroyants, on pourra adapter et parler du défunt comme "notre jeune ami, retranché du monde des vivants alors qu'il n'était encore qu'un bourgeon, moissonné prématurément sous la faucille de la grande faucheuse, la mort". Si c'est un bébé, on pourra retenir le texte *: " Retiens ta voix de gémir et tes yeux de verser des larmes dit l'Eternel****: ils reviendront du pays ennemi"*** (Jérémie 3.1 :15-17). Dans le cas d'un tout jeune enfant, on pourra insister sur ce fait que personne ne contestera, que les enfants en bas âge n'ont pas pu connaître de péché qui mène à la mort et qu'ainsi la déclaration de l'Ecriture se trouve vérifiée : c'est en raison de l'offense d'un homme et non pas à cause de la désobéissance de tous que le péché est entré dans le monde avec la mort pour résultante.

381 ORDRE ET DISCIPLINE

DîMES, COLLECTES, ETC…

Pour autant que nous le sachions, aucune des petites assemblées d'enfants de Dieu de **"** cette doctrine " (Actes 22:4) n'a recours aux collectes publiques. Dés le début nous avons opiné dans le sens d'éviter les collectes, non pas que nous pensions

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

qu'il y ait quoi que ce soit de mauvais dans le procédé, ni qu'aucun texte de l'Ecriture ne le condamne, mais parce que la question, argent est devenue si importante dans toutes les dénominations religieuses de la chrétienté qu'à notre avis, il vaudrait mieux, pour la gloire de Dieu, de l'ignorer complètement. Ceux qui, toute leur vie, ont été importuné par des demandes d'argent en arrivent facilement à croire que l'œuvre de prédication et d'enseignement se fait en grande partie dans une intention lucrative — si pas tout à fait, du moins dans une considérable mesure.

Non seulement les Ecritures donnent à entendre que le plus grand nombre des disciples du Seigneur viendront pour la plupart des pauvres dans ce monde mais notre expérience personnelle le confirme aussi. Il n'y a pas beaucoup de riches, de grands, de nobles mais surtout des pauvres de ce monde, riches en foi ". Certains d'entre eux — nous en sommes persuadés — qui viennent dans les réunions où la Vérité Présente est annoncée, remarquent très positivement l'absence de cet esprit du monde tout préoccupé de questions financières. Dans bien des cas, ce détail même a contribué à déterminer certains en faveur de la Vérité. Même ceux dont les yeux s'ouvrent à la lumière de la Vérité Présente s'animent d'un tel zèle pour sa cause et désirent tellement faire briller leur lumière à la gloire du Seigneur, que bien des tièdes chrétiens sont portés à se dire : Mais qu'y a-t-il? Dans quel but? Quel pourcentage ou quel profit ont-ils à essayer de nous intéresser, à nous prêter des livres et à passer leur temps à attirer notre attention sur des sujets bibliques qu'ils présentent à leur manière.

382 ORDRE ET DISCIPLINE

En assistant aux réunions et en constatant l'absence des collectes habituelles ou autres sollicitations, les nouveaux intéressés se trouvent d'autant plus convaincus que seul, **l'amour** pour le Seigneur, la Vérité et son troupeau, est à l'origine des efforts déployés pour mettre la Vérité à leur portée. S'ils avaient quelque préjugé défavorable quant à la Vérité, ils ne pourraient trouver dans ces manifestations de sincérité, de bienveillance et de générosité conformes à la manière d'être divine, que des démonstrations de l'Esprit du Seigneur, l'esprit d'amour.

Tout en nous faisant le défenseur de ce principe et en le recommandant vivement à tous les enfants de Dieu de partout, il est de notre devoir, d'autre part, d'attirer

l'attention sur le fait que quelque misérable, ignoble ou égoïste que nous ayons pu être lors de notre acceptation par le Seigneur et de notre consécration à lui, nous ne pourrions demeurer dans " l'Eglise dont les noms sont écrits dans les cieux **",** avec le Seigneur, le chef de cette Eglise, si, dans une sérieuse mesure nous ne dominions pas nos instincts égoïstes. Nous n'ignorons pas que l'égoïsme et l'avarice sont étrangers à l'esprit de notre Père céleste et de son Fils; et qu'ils doivent demeurer étranger à tout ce qui concerne les enfants de Dieu —à tout ce qui doit offrir un air de famille dont la marque essentielle est l'amour — la bienveillance. Celui chez qui, par hérédité ou ayant connu un milieu ou une éducation inférieurs, l'esprit de mesquinerie ou de ladrerie s'est implanté, et qui a été accepté comme membre probatoire de la Nouvelle Création, aura très rapidement à soutenir un combat sur ce terrain. Ainsi que l'apôtre l'explique, l'entendement de la chair entrera en conflit avec l'entendement de l'esprit, la nouvelle créature, et il faut que cette dernière ait le dessus si l'on veut réellement atteindre à la position souhaitée parmi les vainqueurs. Il faut vaincre l'esprit d'égoïsme et d'avarice et développer en soi la bonté, la libéralité, la générosité autant dans le cœur que dans l'action.

383 ORDRE ET DISCIPLINE

Il se peut même qu'au moment de la mort, des natures comme celles-là aient à lutter contre elles-mêmes mais il ne doit pas y avoir de doute quant à la tendance générale de la pensés, de la Nouvelle volonté. D'ailleurs ceux qui les connaissent bien se rendront compte, d'après leur comportement si le nouvel esprit a remporté la victoire sur l'esprit charnel et égoïste.

Notre pensée donc sur ce chapitre des collectes et des questions financières dans les assemblées de l'Eglise, ne va pas dans le sens de décourager le fait de donner. Nous avons plutôt observé que ceux qui donnaient largement au Seigneur, spontanément et de grand cœur se trouvaient les plus favorisés par lui dans les questions spirituelles. On remarquera que nous n'interprétons pas l'adage: " Dieu aime celui qui donne avec joie " dans le sens exclusif des dons en espèces. Celui-ci concerne toutes les sortes de dons et de sacrifices que le peuple de Dieu a le privilège d'offrir sur l'autel du sacrifice et qu'il plaît au Seigneur d'agréer par les mérites du Rédempteur. A la vérité, partout et chaque fois que la question nous a été posée: Continuerai-je à développer mes affaires pour être à même de donner

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

plus largement le fruit du travail de mes mains et de mon cerveau et contribuer ainsi à répandre la vérité ou devrai-je plutôt restreindre mon activité dans ce sens, de manière à disposer de plus de temps et m'engager plus directement au service de la Vérité en la publiant parmi les amis et les voisins, etc ?... Nous avons invariablement répondu que notre temps et notre influence au service de la Vérité ont plus de prix aux yeux de Dieu que les dons en argent.

Si donc quelqu'un est capable de bien présenter la Vérité et si, en même temps, il sait aussi gagner de l'argent par des moyens honnêtes et légitimes, nous pensons qu'il est préférable pour lui d'exercer le métier qui lui rapporte dans une sage limite de manière à consacrer le plus possible de son temps, de son attention et de son énergie à l'exercice de son don, plus important, celui qui consiste à savoir répandre la Vérité. Et ceci est également vrai pour toutes les activités relatives à la diffusion de la Vérité par la page imprimée, par le colportage, etc…

384 LA NOUVELLE CREATION

Les enfants de Dieu parvenus à un certain degré de développement à la ressemblance divine savent bien qu'il y a " plus de bonheur à donner qu'à recevoir ". Dieu est le grand Donateur. Il donne à chaque instant. Toute la création, dans chacun de ses compartiments est le résultat de cette bienveillance divine. Il a donné son Fils unique et encore la vie, le plaisir, l'avantage de lui être intimement uni. Il a donné à ses fils que sont les anges des faveurs innombrables. Il a accordé à notre race dans la personne de son chef Adam, la vie et tous les féconds bien-être de ce monde lesquels, même dans la condition présente de dégradation sont quand même merveilleux. Non seulement il nous a donné des facultés sensitives qui nous permettent de nous rendre compte des odeurs et saveurs agréables, des couleurs éclatantes et de leurs mélanges, etc…, mais il a encore pourvu dans la nature et ce, avec magnificence, à la satisfaction de ces sens, dans le fruit, dans la fleur, dans la pierre précieuse et le ciel étoilé. En tout il a été prodigue dans ses bontés à l'égard de l'homme.

Et lorsqu'on en vient à penser aux bienfaits que Dieu réserve au " petit troupeau " de la Nouvelle Création ainsi qu'il le révèle dans sa Parole, on ne peut qu'admettre

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

qu'ils dépassent infiniment tout ce que nous aurions pu demander ou penser. *" Des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, qui ne sont pas montées au cœur de l'homme mais que Dieu réserve à ceux qui l'aiment et qu'il nous a révélées par Son Esprit ".* Ainsi donc, vouloir le bien des autres, leur donner, les aider, leur faire du bien, tout cela fait parti de la ressemblance divine. Qu'y a-t-il d'étonnant, par conséquent, à apprécier davantage le fait de donner que celui de recevoir ?

385 ORDRE ET DISCIPLINE

Tandis que nous apprenons à estimer les choses spirituelles, que notre communion avec le Seigneur s'intensifie et que nous partageons son esprit, dans la proportion où son esprit d'amour, de bonté, de générosité se répand dans nos cœurs, nous prenons plaisir, dans une proportion égale, à faire du bien à tous les hommes et plus particulièrement à la maison de la foi. L'amour dans nos cœurs comme dans celui du Père Céleste ne recherche pas uniquement son propre intérêt et son bien être, mais se préoccupe constamment de rechercher tels bienfaits qui pourraient s'étendre aussi à d'autres, ce qui pourrait éclairer et égayer la vie des autres, ce qui pourrait les consoler dans leurs souffrances et les aider dans leurs besoins. En fait, c'est dans la proportion où ce nouvel esprit nous pénètre, dans la proportion où nous nous transformons par le renouvellement de notre esprit et que nous allons de gloire en gloire, que nous nous rendons compte de la grande besogne que Dieu a prévue pour nous dans l'avenir, l'œuvre divine consistant à bénir toutes les familles de la terre et d'être ses agents dans la dispensation des bienfaits du ciel pour tous ceux qui veulent rentrer an accord avec l'Eternel. Et ainsi les nouvelles créatures, tout on se développant et tout en appréciant les gloires personnelles promises, en arrivent à réfléchir davantage aux privilèges qui seront les leurs, en vertu de leur co-héritage avec leur Seigneur, dans le relèvement de la pauvre création gémissante, de tous ceux qui le voudront, jusqu'à la perfection humaine compromise par la chute d'Adam, à laquelle tous participent.

Cet esprit d'amour, ce désir de donner, d'aider les autres, nous conduit, non seulement à un élan de générosité dans la pensée, mais encore dans le comportement. Il nous pousse à employer notre temps et notre influence au bien des autres de façon qu'ils se réjouissent à la lumière de la Vérité présente tout

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

comme nous-mêmes nous sommes réjouis. Ce même esprit nous entraîne, si nous n'avons pas le don d'expliquer ou d'enseigner, à faire usage du temps dont on dispose pour distribuer des traités qu'on accompagnera d'une réflexion appropriée si brève soit-elle.

386 LA NOUVELLE CREATION

Il nous entraîne plus loin encore, si nous disposons d'argent, à l'utiliser au service du Seigneur dans la propagation de l'Evangile. Nous croyons que le Seigneur considère, aujourd'hui comme dans le passé, l'esprit qui animait la pauvre veuve mettant ses deux pièces dans le trésor du Temple. Son abnégation, traduite dans legeste de cette petite offrande, la fit considérer par le Maître et également dans l'estimation du Père, comme une donatrice de premier plan et selon son cœur " *Elle a mis de son nécessaire, tout ce qu'elle avait pour vivre* " (Luc 21 :4). A sa manière elle avait agi dans le même sens que le Seigneur lui-même. Non seulement il donnait aux autres de quoi vivre mais il donnait aussi sa vie au service des autres, jour après jour, heure après heure jusqu'à ce que, finalement, au Calvaire, il accomplit son œuvre de la manière la plus complète.

Nous nous sommes demandé pourquoi le Maître n'a ni dit ni paru dire que la pauvre veuve avait fait plus que son devoir. Puisqu'elle n'avait que deux pièces, elle aurait pu les garder ou tout au moins en garder une pour ses besoins. S'il s'agissait de tout autre que du Seigneur lui-même ou de l'apôtre qui a rapporté le fait sans exprimer la moindre idée de prudence à cet égard, nous nous sentirions tout à fait libre d'ajouter ce mot de précaution élémentaire. Mais, à tout prendre, il en est bien peu qui ait besoin qu'on le leur signale. Il en est bien peu à qui il faille faire remarquer qu'il ne faut pas donner jusqu'à ce qu'il leur faut pour vivre. Il s'en trouve peut être quelques-uns. Et nous sommes persuadés qu'il en serait d'eux comme de la pauvre veuve : le Seigneur s'approcherait d'eux d'une manière ou d'une autre pour suppléer à ce que nous serions tenté d'appeler un excès de générosité. Mieux vaut faire erreur dans ce sens que dans l'autre. " *Celui-ci donne libéralement et acquiert des richesses* (si pas des richesses matérielles, au moins des richesses spirituelles) *; celui-là épargne outre mesure* (est trop prévoyant, trop, précautionneux, trop conservateur) *et s'appauvrit* (parfois dans les biens matériels mais toujours et à coup sûr dans les biens spirituels) ". Proverbes 11 :24

387 ORDRE ET DISCIPLINE

Le Seigneur n'ayant rien imposé à son peuple dans le domaine de la générosité et ayant laissé cette question sur le cœur de ceux qui lui ont consacré **leur tout**, il va de soi que cette consécration mesure leur comportement — leur sacrifice leur abnégation. La question se pose donc à chacun de nous individuellement : Dans quelle limite dois-je donner *mon* temps, mon influence, mon argent au Seigneur? Si cette demande est formulée par celui ou celle qui s'est déjà **pleinement** consacré et est devenu une nouvelle créature, il ne peut exister qu'une réponse: il n'a rien **a donner** puisqu'il a déjà **tout donné** au Seigneur. S'il a gardé quelque chose, il n'a donc pas fait consécration pleine et entière et n'a pu être pleinement accepté du Seigneur.

Admettons que nous ayons tout donné au Seigneur, comment allons nous déterminer ce que Dieu veut quant à la manière de remettre ce don? A cela nous répondons que chacun doit se considérer comme établi par le Seigneur pour GERER son propre temps, influence, argent, etc… Chacun doit rechercher à utiliser au mieux ce dont il dispose à la gloire du Maître. Et puisqu'on a le privilège de recourir au trône de grâce, on peut, en cas de doute sur l'utilisation de ses talents, demander la direction de Dieu qui donne avec libéralité sa sagesse à qui la lui demande et sans faire de reproches. Guidé par cette sagesse d'En-haut et selon que notre amour et notre zèle pour le Seigneur augmente, grâce à la connaissance de la Vérité et à la pénétration de son esprit, nous nous prendrons à donner de plus en plus de temps, de plus en plus d'influence de plus en plus de tout ce qui dépend de nous pour le service de la Vérité allant même jusqu'à prendre des dispositions pour que, une fois les obligations personnelles et de famille satisfaites, nous soyons à même d'augmenter nos offrandes et nos sacrifices.

388 LA NOUVELLE CREATION

Comme chacun sait, Dieu avait institué chez les Juifs un système de dîme d'après lequel le dixième du produit soit des récoltes, des troupeaux ou de l'argent, devait être mis à part comme appartenant au Seigneur et réservé aux usages sacrés. Mais ceci n'était qu'un arrangement valable pour "*la maison des* ***serviteurs*** ". Le

Seigneur a laissé “ la maison des FILS” sans aucune loi ou règlement de cette nature. Ceci implique-t-i1 qu’il espère moins des fils que des serviteurs ? Assurément non. Le fils qui serait moins intéressé aux affaires de son père que ne le serait un serviteur ne serait pas digne d’être fils et perdrait certainement sa place, remplacé par un autre qui serait davantage animé par l’esprit de filiation. Dans le cas de la maison des fils, ce n’est pas un **dixième** mais **tout** qui est consacré, sacrifié, utilisé au service du Seigneur et de sa cause, selon que les occasions paraissent ouvrir des voies possibles. Ainsi nous avançons toujours, mettant notre vie, notre tout, au service de la Vérité 1).

L’apôtre attire notre attention sur ce point dans au lettre aux Philippiens (4:17). Tout en les assurant que leurs dons volontaires étaient à la fois utiles et appréciés, il ajoute *: “ Ce n’est pas que je recherche les dons; mais je recherche le fruit qui abonde pour votre compte ”.* Il savait que s’ils avaient été engendrés de l’esprit saint, celui-ci porterait des fruits dans le sens des œuvres bonnes et de la générosité. S’ils donnaient des preuves de cette générosité, c’est que leur croissance spirituelle était certaine, ce qui intéressait surtout l’apôtre. Il en est de même aujourd’hui. Le Seigneur nous dit que tout l’or et l’argent lui appartiennent ainsi que tout le bétail sur les collines. Il n’a nul besoin de nos efforts ni de notre argent, mais dans l’état actuel des choses et parce que c’est notre avantage, que cela aide à notre développement, il permet que son œuvre soit le résultat des efforts concertés de tous les siens et de tous les moyens qu’ils trouveront à mettre en œuvre pour le glorifier.

1)Les obligations des consacrés àl’égard de leur famille et la manière de concilier ceci avec le don de leur **tout** au Seigneur, est envisagée au chapitre XIII**.**

Comme cet arrangement est heureux! Quelles bénédictions ces dispositions n’ont elles pas déjà rapportées au cher peuple de Dieu. Nous ne doutons pas qu’elles soient toujours présentes jusqu’à la fin de notre course en sorte que nous jouirons tous du privilège d’engager nos talents, quels qu’ils soient, au service du Seigneur. Après l’exemple de la pauvre veuve et de ses deux pièces, il n’en est pas qui soient

Copyright © Association des Etudiants de la Bible | 74

si pauvres qu'ils ne puissent montrer à Dieu le profond désir de leur cœur. Il semble que le Seigneur estime, comme il la d'ailleurs exprimé en un endroit que celui qui est fidèle dans les petites choses l'est aussi dans les grandes et plus importantes. Et c'est à ceux-là qu'il aura tendance à confier non seulement les grandes perspectives de l'avenir mais encore les grandes occasions du présent.

Notre avis est donc que la question argent, autant que possible et cela tout à fait soit laissée de côté dans les réunions générales de l'Eglise. Si la flamme de l'Esprit de Dieu est entretenue et qu'elle brûle activement en nous, nous nous préoccuperons de faire notre part dans l'entretien de l'assemblée, non seulement dans les dépenses courantes de l'Eglise – le loyer, peut être, ou tout autre dépense – mais pour porter la lumière qui a enrichi notre âme à ceux qui sont encore assis dans les ténèbres. Nous préconisons encore, à ce propos d'argent, de ne rien demander aux non intéressés, bien que nous ne trouvions aucune raison de refuser ce qu'ils pourraient nous offrir. C'est à tout le moins un geste qui marquerait leur sympathie et qui leur vaudrait sans doute éventuellement, soit dans la vie présente, soit dans la vie future, une faveur, une reconnaissance, de la part de celui qui a déclaré que, même un verre d'eau froide, donné à l'un de ses disciples en son nom ne perdrait pas sa récompense. Matthieu 10 :42 **;** Marc 9:41.

CONFIE A DIEU TA ROUTE

Confie à Dieu ta route:

Il sait ce qu'il te faut.

Jamais le moindre doute

Ne le prend en défaut.

Quand. à travers l'espace

Il guide astres et vents

Ne crois-tu pas qu'Il trace

La route à ses enfants?

Tout chemin qu’on t’impose

Peut devenir le sien

Chaque jour il dispose

De quoiqu’autre moyen

Il vient: Tout est lumière !

Il dit : Tout est bienfait!

Nul ne met de barrière

A ce que sa main fait.

Consens à lui remettre

Le poids de ton souci

Il règne. Il est le Maître

Maintenant et ici

Captif, pendant tes veilles

De vingt soins superflus

Bientôt tu t’émerveilles

De voir qu’ils ne sont plus.

Mais peut être une crainte

Toi qui gémis encore

T’enserre en son étreinte

“ Dieu néglige non sort ”

Il garde l’espérance

Il prépare en secret

La seule délivrance

A quoi tu n’es pas prêt.

Bénis, ô Dieu! nos routes

Nous les suivrons, heureux,

Car, toi qui nous écoutes

Tu les sais, tu les veux.

Chemins riants ou sombres

J’y marche pair la foi

Même au travers des ombres,

lis conduisent à ‘toi.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible